

# LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BRISSAN ET SON CIMETIÈRE AU MOYEN ÂGE CENTRAL

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES PROGRAMMÉS  
TRANCHE 1

Antichan-de-Frontignes (Haute-Garonne)

Étude et Valorisation du Patrimoine Archéologique  
dans les Pyrénées Commingeoises

Sous la direction de Clément Venco

Université Toulouse Jean Jaurès - UMR 5608 /TRACES



Rapport d'opération 2020

arrêté n°76-2020-0746



#### **Avis au lecteur**

Le présent rapport comporte les résultats d'une opération de fouille archéologique.

Les rapports constituent des documents administratifs communicables au public, après remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les dispositions de la loi modifiée n° 78-753 du 17 juillet 1978.

Aux termes de la circulaire de mars 1996, prise pour application, ils pourront donc être consultés en respect des droits de propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et des contraintes qui en résultent.

Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10).

Arrêté n° 76-2020-0746 Du 18/08/2020  
portant autorisation de sondage.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté R76-2020-01-13-002 du 13 janvier 2020 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR76202000124, de demande d'opération archéologique arrivé le 3 août 2020 ;

#### ARRÊTE

**Article 1** - Monsieur Clément VENCO est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de sondage du 25 août au 25 septembre 2020, sise en :

RÉGION : OCCITANIE

- DEPARTEMENT : HAUTE-GARONNE  
COMMUNE : ANTICHAN-DE-FRONTIGNES

Intitulé de l'opération : Chapelle de Brissan - SD 2020.

Code de l'opération : **1411444**

#### **Article 2 - prescriptions générales**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

#### **Article 3 - destination du matériel archéologique découvert**

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

#### **Article 4 - versement des archives de fouilles**

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération

d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets**

Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande à lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.

Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire Cerfa n°02-0083, <https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083>).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

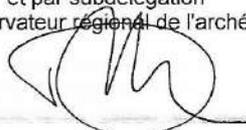
**Article 6 - Prescriptions particulières**

**L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.**

**Article 7** - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Clément VENCO.

Fait à Toulouse , le 18/08/2020

Pour le Préfet de Région,  
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie



Didier DELHOUME

# SOMMAIRE

ÉQUIPE SCIENTIFIQUE .....	05
REMERCIEMENTS .....	06
<b>I. Présentation de l'opération</b> .....	07
<b>I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE</b> .....	07
<b>I.2. UN PROJET COMMUNAL D'ÉTUDE ET DE VALORISATION</b> .....	09
<b>I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION</b> .....	10
I.3.1. État des lieux des connaissances sur le site .....	10
I.3.2. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération .....	13
<b>II. La chapelle Notre-Dame de Brissan</b> .....	14
<b>II.1. L'ÉDIFICE</b> .....	14
II.1.1. Description de l'édifice .....	14
II.1.2. Inventaire des Faits et des US .....	18
II.1.3. Inventaire du mobilier .....	18
<b>II.2. LE SONDAGE 1</b> .....	19
II.2.1. Description de la séquence stratigraphique .....	19
II.2.2. Proposition de phasage .....	22
II.2.3. Diagramme stratigraphique .....	23
II.2.4. Inventaire des Faits et des US .....	23
II.2.5. Inventaire du mobilier .....	24
<b>II.3. LE SONDAGE 2</b> .....	25
II.3.1. Description de la séquence stratigraphique .....	25
II.3.2. Proposition de phasage .....	28
II.3.3. Diagramme stratigraphique .....	29
II.3.4. Étude des sépultures SP05 et SP07 (C. Coupeur).....	30
II.3.5. Inventaire des Faits et des US .....	35
II.3.6. Inventaire du mobilier .....	36
<b>II.4. CATALOGUE DU MOBILIER</b> .....	37
II.4.1. Les marbres (J.-L. Schenck-David avec la col. de M. Lemoine) .....	37
II.4.2. Le mobilier céramique .....	42
II.4.3. Les monnaies .....	43
II.4.4. Le mobilier métallique (A. Jardin) .....	43
<b>III. Synthèses et perspectives</b> .....	44
<b>III.1. UNE OCCUPATION ANTIQUE</b> .....	44
<b>III.2. L'ÉGLISE ROMANE ET SON CIMETIÈRE (XIe-XIIe siècles)</b> .....	44
<b>III.3. LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BRISSAN (XVIIe-XVIIIe siècles)</b> .....	47
<b>III.4. PERSPECTIVES DE RECHERCHE</b> .....	47
<b>III.5. BIBLIOGRAPHIE</b> .....	48
<b>IV. Mise en sécurité et stabilisation de l'édifice</b> .....	54

## ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

### Responsable d'opération :

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608)

### Financement :

Commune d'Antichan-de-Frontignes, Département de la Haute-Garonne, Région Occitanie, DETR

### Équipe de fouille :

Adrien JARDIN (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Aline MAHIEU (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

Clément VENCO (TRACES/UMR 5608)

### Études spécialisées :

*Anthropologie funéraire* : Camille COUPEUR (École Pratique des Hautes Études)

*Mobilier céramique* : Clément VENCO (TRACES-CNRS/UMR 5608)

*Marbres* : Jean-Luc SCHENCK-DAVID (Musée Archéologique de St-Bertrand-de-Comminges)  
avec la collaboration de Marine LEMOINE (École Pratique des Hautes Études)

*Mobilier métallique* : Adrien JARDIN (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)

### Soutien logistique :

Association *La Pirennéenne* (Matériel de fouille)

Francis PUJOL (Manuscopique)

### Mise en sécurité et stabilisation des vestiges :

Thierry CHADOIN (Tailleur de pierre)

Vincent TOUCHE (Tailleur de pierre)



*Aline et Adrien au travail*



*Francis et son engin*



*Les tailleurs de pierre, Thierry et Vincent*

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions tout d'abord le maire Monsieur Bernard DUMAIL, le conseil municipal et les habitants d'Antichan-de-Frontignes pour l'intérêt qu'ils portent au patrimoine de leur commune notamment à travers ce projet de conservation, d'étude et de valorisation de l'ancienne chapelle Notre-Dame de Brissan. Merci à eux de nous avoir sollicité et accordé leur confiance pour la réalisation de ce projet. Merci aussi à Daniel SARRAUTE, maire de Malvezie, qui est à l'origine de cette rencontre.

Merci encore à la commune d'Antichan-de-Frontignes mais aussi à la DETR, à la Région Occitanie et au Département de la Haute-Garonne pour le financement de cette opération tant pour le volet archéologique que pour le volet mise en sécurité et conservation.

Nous tenons ensuite à remercier Philippe TERRANCLE et Séverine MARCO, respectivement directeur et secrétaire générale du Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées, pour l'intérêt qu'ils témoignent depuis longtemps à ces projets archéologiques en Comminges et aux efforts qu'ils déploient afin mettre en réseaux et de valoriser ces sites à l'échelle du territoire. Nous remercions également Madame la sous-préfète Marie-Paule DEMIGUEL et Monsieur le conseiller régional John PALACIN pour leur visite respective sur le site et d'avoir le souhait de soutenir la poursuite de l'étude archéologique sur la chapelle Notre-Dame de Brissan et plus largement les futurs projets archéologiques portés par les communes dans les Pyrénées commingeoises.

Nous remercions aussi le Service Régional de l'Archéologie en la personne de Didier DELHOUME et Sandy GUALANDI de nous avoir accordé l'Autorisation de sondage *au fil de l'eau* pour cette opération et plus généralement pour le soutien qu'ils apportent à ces projets archéologiques à l'initiative des petites communes rurales.

Nous remercions enfin Aline MAHIEU et Adrien JARDIN d'être venus nous prêter main forte au pied levé sur le terrain avec leur rigueur et leur enthousiasme habituel. Merci aussi à Thierry CHADOIN et Vincent TOUCHE, les tailleurs de pierre qui ont réalisé les travaux de mise en sécurité et de conservation des ruines de la chapelle Notre-Dame de Brissan avec talent et précision. Il nous faut remercier encore l'Association *La Pirenneenne* pour le prêt de l'ensemble du matériel nécessaire à la fouille ainsi que Francis PUJOL, habitant d'Antichan-de-Frontignes, dont le manuscopique nous a été d'un grand secours.

Nous remercions pour finir les habitants des Frontignes qui ont manifesté durant ces trois semaines de sondage une curiosité bienveillante à l'égard de ces recherches et ont permis d'éprouver régulièrement par leurs interrogations notre compréhension des vestiges en cours de mise au jour.

# I. Présentation de l'opération

## I.1. CADRE GÉOGRAPHIQUE

L'église Notre-Dame de Brissan se situe sur la commune d'Antichan-de-Frontignes (31) à environ 680 m au Nord du village actuel sur un petit promontoire culminant à 590 m d'altitude. Aujourd'hui en ruines, l'édifice est implanté au centre du terroir des Frontignes, en bordure d'un ancien chemin menant au col des Ares, quasiment à équidistance des villages d'Antichan-de-Frontignes, Frontignan-de-Comminges, Lourde, Ore et Saint-Pé d'Ardet.

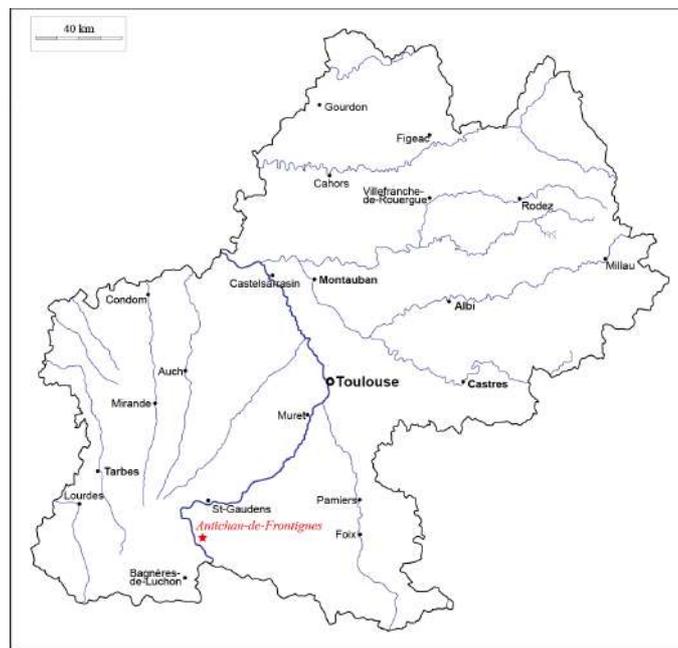


Fig. 1 : Localisation de la commune

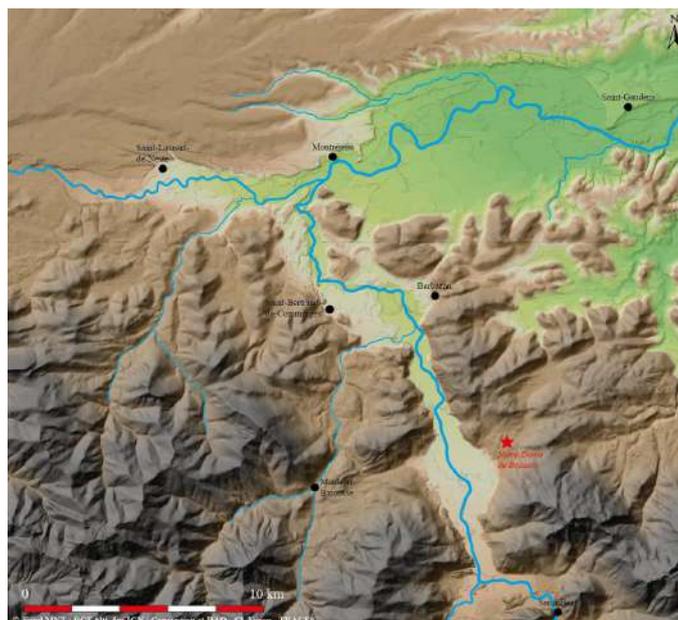


Fig. 2 : Localisation du site

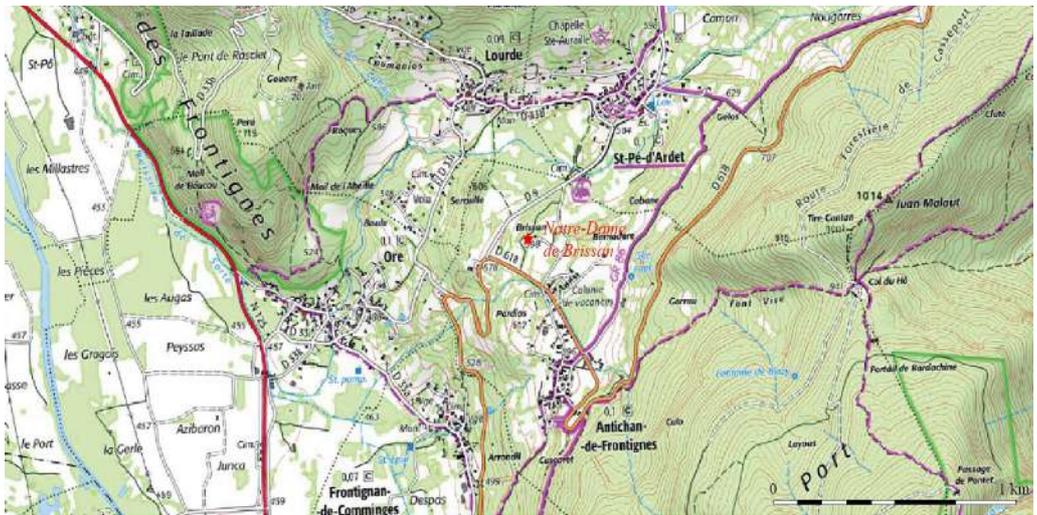


Fig. 3 : Carte IGN – 1/20000e



Fig. 4 : Orthophotographie – 1/20000e

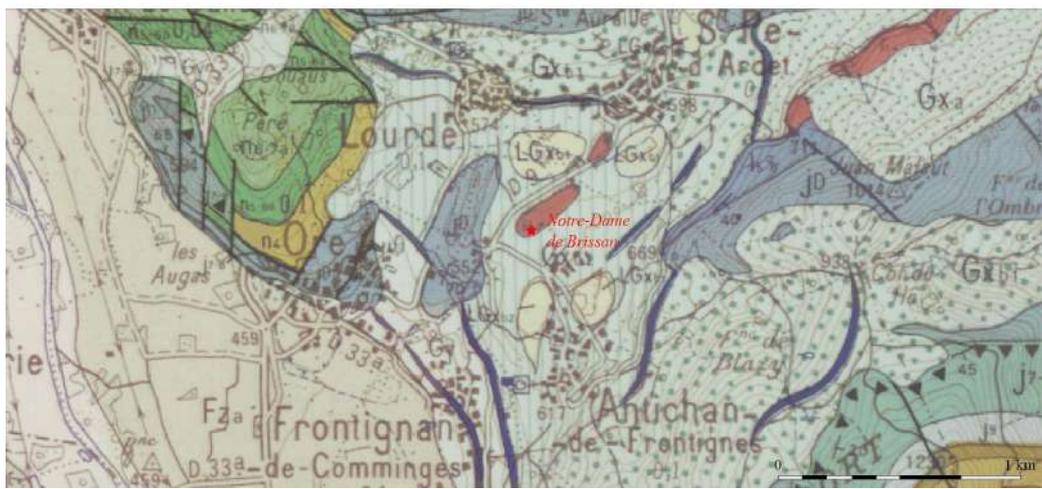


Fig. 5 : Carte géologique – 1/20000e

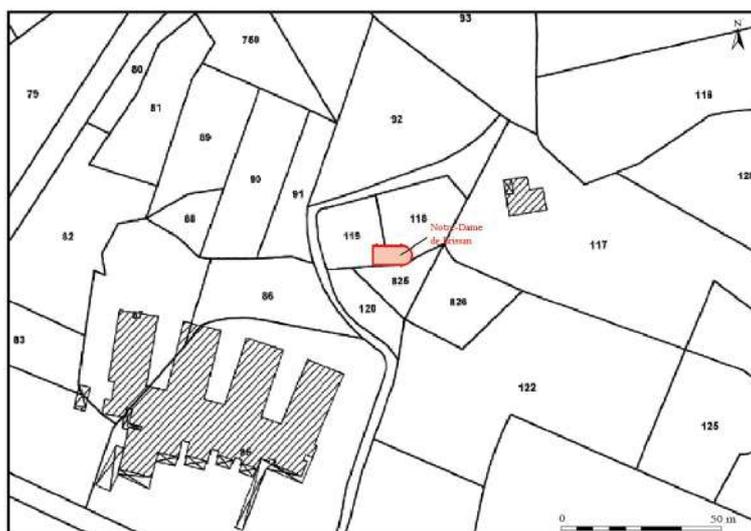


Fig. 6 : Localisation de l'édifice. Plan cadastral 1/1500e

## I.2. UN PROJET COMMUNAL D'ÉTUDE ET DE VALORISATION

Depuis plusieurs années, la commune d'Antichan-de-Frontignes et son maire M. Bernard DUMAIL ont engagé une réflexion quant à la mise en sécurité et à la stabilisation des vestiges de la chapelle en vue de mettre en valeur ce site emblématique des Frontignes idéalement situé en bordure d'un chemin de randonnée. Dès 1996, l'édifice avait été débroussaillé et les fondations dégagées à l'initiative de la mairie par une équipe de bénévoles de l'association *Jeunesse et Reconstruction*. Puis en 2016, le CAUE-31 sollicité par la commune avait préconisé les actions suivantes pour le site :

- 1- *Supprimer le talus de protection pour retrouver la topographie initiale*
- 2- *Mettre en sécurité le mur en élévation en bloquant les maçonneries par un mortier de chaux*
- 3- *Mettre en sécurité les flancs du même mur et les contours de l'ancienne ouverture par reconstruction partielle au mortier de chaux avec les pierres trouvées sur le site*
- 4- *Mettre en valeur par simple dégagement des murs et éventuelle consolidation des soubassements au Nord*
- 5- *Entretien du site afin d'éviter toute prolifération de végétation grimpante*

Des démarches auprès de divers entrepreneurs furent alors engagées par la commune en vue de la réalisation des travaux préconisés par le CAUE-31. En parallèle, consciente que les connaissances actuelles sur le site demeuraient très lacunaires, la commune nous a également contacté à l'automne 2019 afin d'étudier la possibilité de documenter le site par le biais d'une intervention archéologique en amont des travaux. En conséquence, en association avec Thierry CHADOIN (*Création et Tradition* à Ausson-31) et Vincent TOUCHE, tailleurs de pierre et spécialistes de la restauration du patrimoine ancien, une opération combinée comprenant la mise en sécurité et la stabilisation des vestiges et une première étude archéologique du site assortie de sondages fut proposée à la commune et ainsi programmée pour l'automne 2020.



Fig.7 : Vue des ruines de la chapelle Notre-Dame de Brissan en début d'intervention.

### **I.3. DESCRIPTION DE L'OPÉRATION**

#### **I.3.1. État des lieux des connaissances sur le site**

##### *Historique des recherches*

Si la chapelle Notre-Dame de Brissan a suscité la curiosité des habitants des Frontignes et des érudits locaux depuis très longtemps, aucune étude archéologique spécifique n'est venue jusqu'à présent documenter cet édifice. Les recherches en archives (Pradalié, Sablayrolles 1989 : 13) n'ont livré aucun document relatif à cette église pour la période médiévale. On sait seulement qu'en 1729, la chapelle était en activité puisque le 28 février de cette année-là y fut célébré le mariage de Pierre Fontan d'Antichan avec Catherine Ferran de Génos (Dumail 1989 : 698). Une première description du bâti est fournie par Cénac-Moncaut vers le milieu du XIXe siècle, l'édifice est alors abandonné (Cénac-Moncaut 1856 : 49) : « La chapelle d'Antichan est à la vallée de Luchon, ce que l'église du Soulom est à celle du Lavedan. Composée, comme la précédente d'un chevet à retrait, voûtée en cul de four et d'une nef en berceau plein-cintre, elle offre à l'extérieur une lucarne meurtrière en tête de chevet, une seconde de la même dimension au couchant et deux autres plein-cintre, à simple évasement de 10 centimètres sur 20 de chaque côté de l'abside. Toutefois, l'église possède, contrairement à celle de Soulom, deux contreforts peu saillants qui fortifient l'abside et quatre qui consolident la nef. [...] Par une anomalie singulière, ce temple primitif n'a pour toiture qu'une couche de terre garnie d'herbe et de joubarbe. Cette imparfaite couverture de gazon, qui rappelle les oratoires des premiers apôtres, a jusqu'ici suffisamment protégé ce curieux échantillon de l'architecture du IXe et du Xe siècle. » A nouveau décrite en 1989, un plan schématique est alors dressé en intégrant les observations faites plus d'un siècle plus tôt par Cénac-Moncaut (Dumail 1989). Plus récemment, des observations faites lors d'une prospection en 1999 suggèrent la présence autour de l'édifice d'un cimetière marqué par un mur de

cloture (Curbillon 1999 : 80-81). Tantôt daté des IXe/Xe siècles (Cénac-Moncaut 1856 ; Dumail 1989), tantôt du XIIe siècle (Curbillon 1999), le plan de l'édifice présente à première vue de similitudes avec les églises romanes des Pyrénées centrales habituellement attribuées aux XIe/XIIe siècles (E. Garland 1992). Enfin, concernant le contexte archéologique de l'édifice, les prospections pédestres réalisées en 2018 (Venco, à paraître) ont permis d'identifier deux remplois antiques en marbre blanc de Saint-Béat dans le ressaut du mur méridional de l'édifice, à savoir un moellon carré faceté et un possible fragment de cuve de sarcophage. Ces éléments, associés à la mention de *tegulae* et d'amphore dans les déblais provenant des travaux de la maison de retraite jouxtant le site, pourraient suggérer une continuité d'occupation du secteur depuis l'Antiquité.

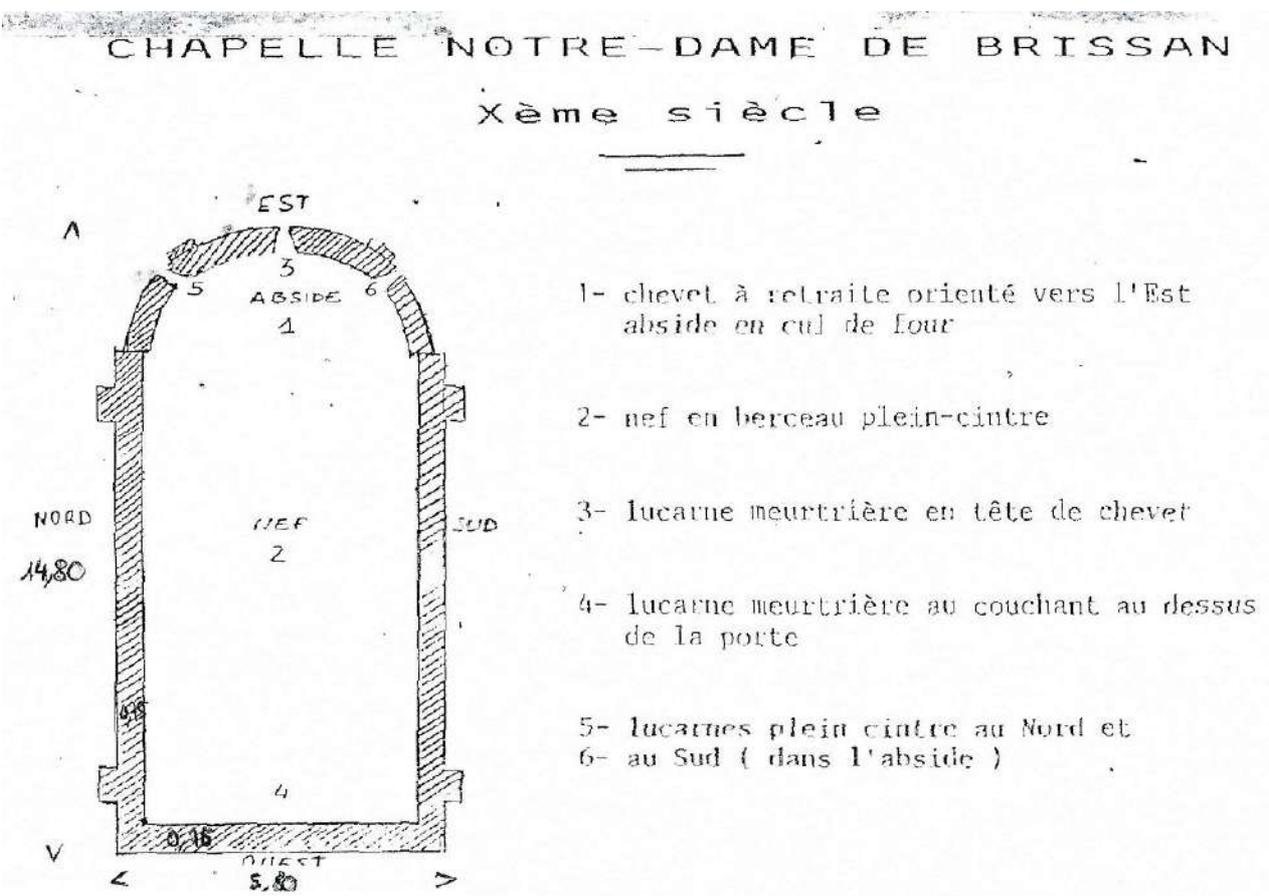


Fig. 8 : Plan de l'édifice et interprétations d'après A Dumail

### État de conservation des vestiges

Alors que l'édifice est encore en élévation et conserve partiellement sa toiture vers le milieu du XIXe siècle, ce dernier apparaît à l'état de ruines en 1925. Cependant, la deuxième moitié du XX siècle semble avoir été plus clémente avec ce dernier puisque les ruines de l'église paraissent aujourd'hui dans un état de conservation assez proche de celui visible sur la carte postale de 1925. Concernant l'édifice en lui-même, si le pan de mur occidental est encore conservé sur une hauteur d'environ 4,5 m, les autres murs présentent seulement une élévation comprise entre 0,50 m et 1 m de hauteur. L'intérieur de l'édifice est aujourd'hui

comblé jusqu'aux arases des murs par une couche de terre et de gravats. Dans le quart nord-est de l'édifice, un monticule de gravats d'environ 0,80 m sert de support à un gros chêne. L'édifice a été débroussaillé et les fondations dégagées en 1996 à l'initiative de la mairie par une équipe de bénévoles de l'association *Jeunesse et Reconstruction*. Au pied du parement extérieur du mur méridional de l'édifice, les traces d'une tranchée sont d'ailleurs encore visibles. Plus récemment, au pied du pan de mur occidental encore en élévation, une butte de terre de plusieurs mètres cubes a été déposée contre le parement extérieur lors de la construction de la maison de retraite toute proche afin de stabiliser la structure durant les opérations de terrassement à la dynamite. Le site est aujourd'hui entretenu par les services de la mairie d'Antichan-de-Frontignes.

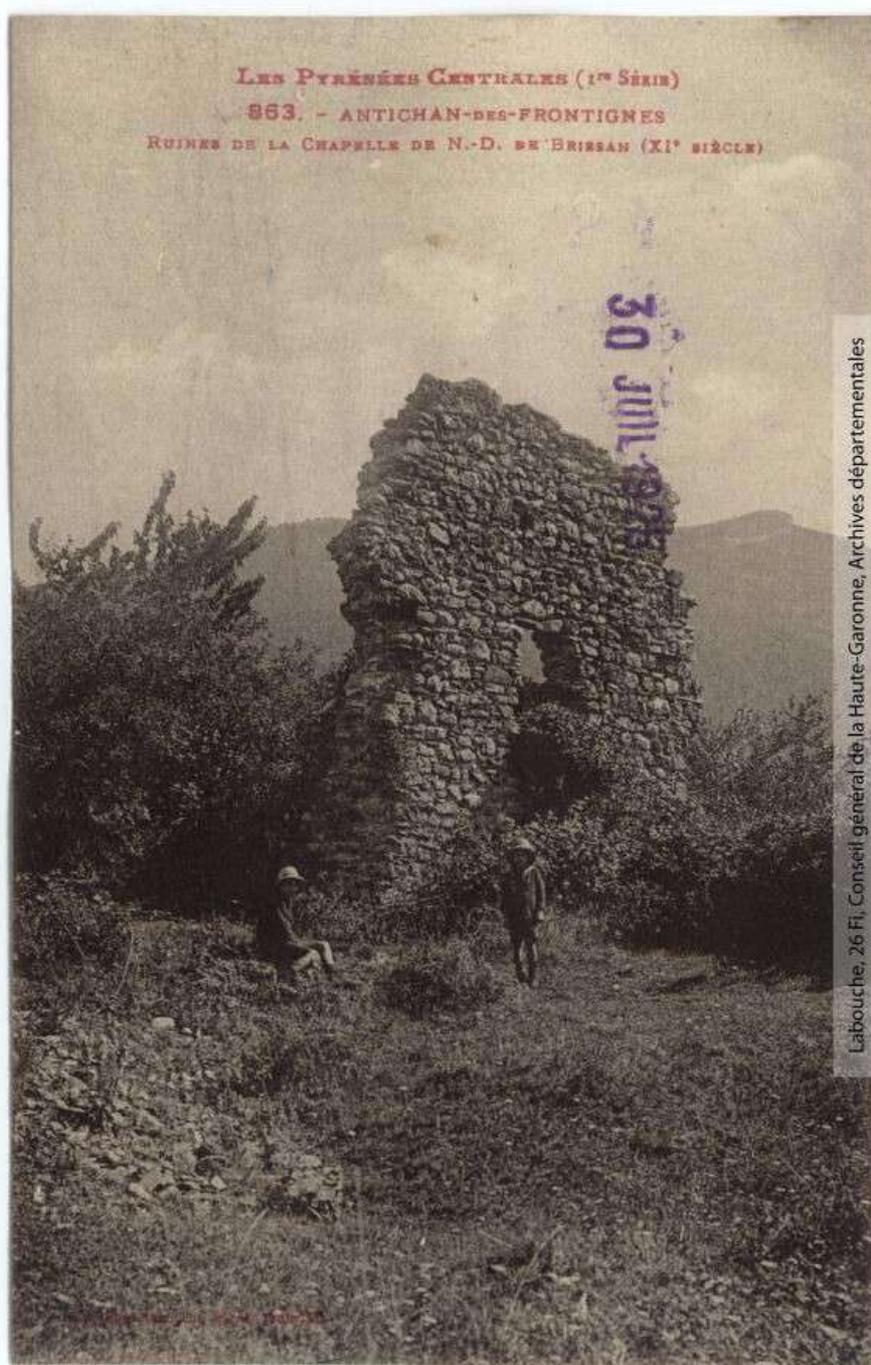


Fig. 9 : Vue de la chapelle Notre-Dame de Brissan en 1925 (Carte postale – AD 31)

### 1.3.2. Stratégie d'intervention et mise en œuvre de l'opération

Le projet porté par la commune d'Antichan-de-Frontignes comprenait deux phases distinctes. Premièrement, l'étude archéologique de la chapelle Notre-Dame de Brissan. Deuxièmement, la mise en sécurité et la conservation de l'édifice par la consolidation et le rejointement du mur occidental encore en élévation et la reprise des arases des murs. L'intervention archéologique a duré trois semaines pour la phase terrain et s'est déroulée en deux temps. La première semaine fut consacrée à la dévégétalisation des arases des murs – déjà mises au jour en 1996 – et à l'analyse architecturale du bâti. Les deux sondages furent réalisés lors des deux semaines suivantes. Un premier sondage fut implanté dans la moitié méridional de la nef vers le milieu de l'édifice avec pour objectif de renseigner la construction et les niveaux d'occupation de la chapelle. Un deuxième sondage localisé à l'extérieur contre le mur méridional de l'édifice avait pour but de documenter les sépultures mise au jour lors des travaux de 1996.

Les résultats scientifiques de l'opération serviront à la rédaction du document de mise en valeur du site. D'un point de vue scientifique, cette étude permettra, d'une part de documenter la mise en œuvre des maçonneries et les spécificités architecturales de l'édifice (fondation, élévation, sol, aménagements, ...), et d'autre part d'appréhender le contexte d'implantation de l'édifice et son environnement immédiat. De plus, l'ensemble de ces éléments offriront sans doute la possibilité de poser les premiers jalons chronologiques tant de l'édifice en lui même que de l'occupation qui y est associée. Enfin, cette étude, qui s'intègre dans nos recherches actuelles sur les dynamiques territoriales dans le territoire de la cité des Convènes sur la longue durée, viendra aussi compléter opportunément la carte archéologique pour le sud du département de la Haute-Garonne.

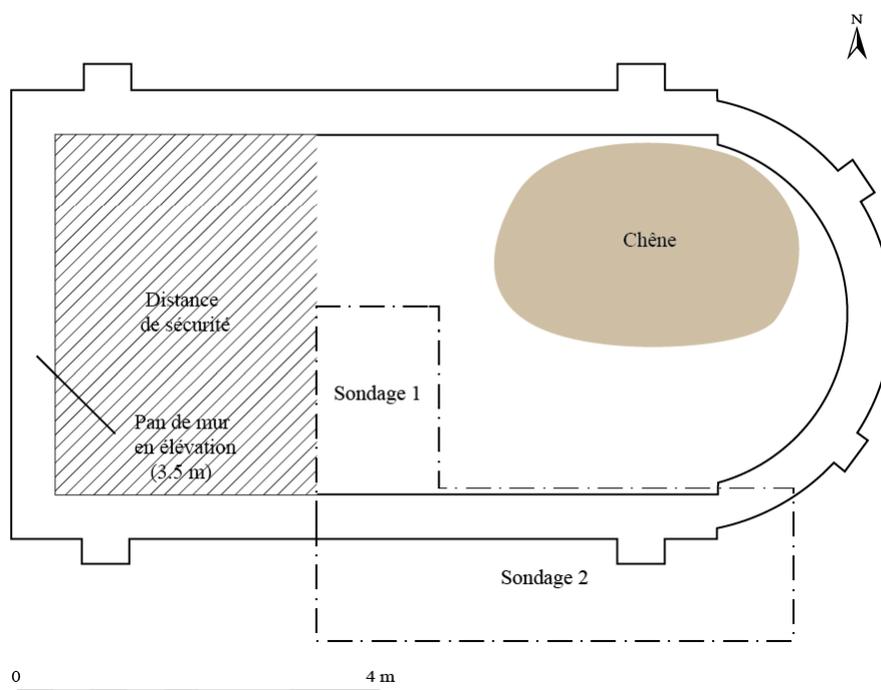


Fig. 10 : Proposition d'implantation des sondages 2020

## ***II. La chapelle Notre-Dame de Brissan***

### **II.1. L'ÉDIFICE**



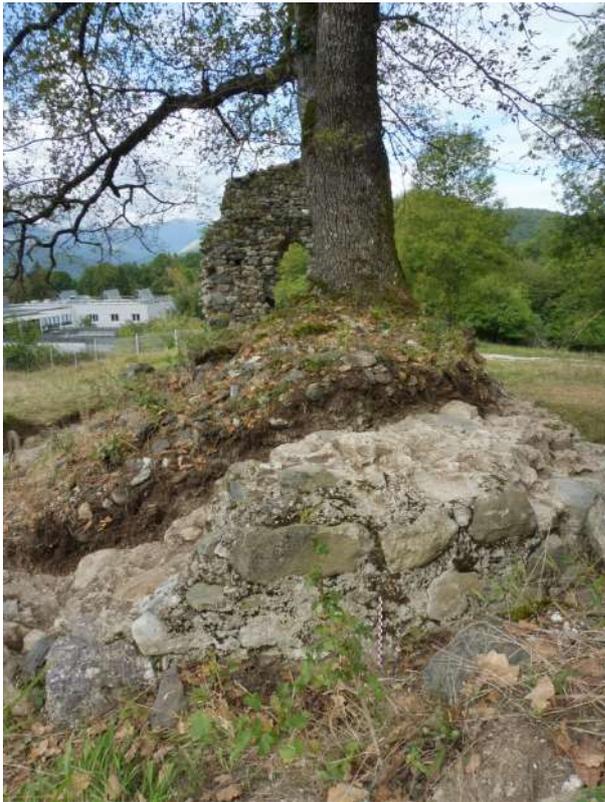
*Fig. 11 : Vue générale de l'édifice depuis le Nord/Est*

#### **II.1.1. Description de l'édifice**

La chapelle Notre-Dame de Brissan est un petit édifice de type roman composé d'une nef unique rectangulaire prolongée vers l'Est par une abside semi-circulaire à retrait. L'ensemble mesure 4 m de large pour 13,2 m de long hors œuvre. Les murs, d'une épaisseur de 0,80 m en élévation, se composent de pierres disparates et de galets petits à moyens provenant sans doute des dépôts morainiques situés à proximité. Le tout est lié par un mortier de chaux grossier blanc/beige. Les chainages d'angle, plus homogènes et de dimensions plus élevées, ont entièrement disparus. Dans la moitié orientale de l'édifice, les premières élévations sont posées directement sur le rocher calcaire qui traverse la partie Est du site selon un axe Nord/Sud. Dans la moitié occidentale, un ressaut de fondation sur un à deux rangs est associé à des assises de nivellement permettant de reprendre les alignements avec les premières élévations de la partie orientale. Le mur septentrional présente deux contreforts (0,15 m x 0,5 m) en moellons – l'un conservé à l'Est (005) et l'autre spolié à l'Ouest (006) mais dont il subsiste le fantôme. En revanche, il n'existe plus aucune trace aujourd'hui des deux contreforts similaires au niveau du mur méridional et des deux situés dans le mur de l'abside décrits par Cenac-Moncaut au milieu du XIXe s..

Les murs septentrional (MR01), oriental (MR02) et méridional (MR03) sont très arasés et conservés sur une hauteur maximum de 0,60 m. En revanche, le mur occidental (MR04) est encore en élévation sur environ

4,5 m. Trois rangées de deux trous de boulin sont conservées. Le mur se compose d'une première partie visible sur 3,3 m de hauteur (011) prolongée d'un rehaussement (012) conservé sur 1,2 m de hauteur et présentant un retrait de 0,20 m à l'intérieur de l'édifice. Ce retrait était sans doute destiné à soutenir les sablières de la charpente de la nef. Dans la première partie, le mur présente un trou d'environ 1 m de large pour 2 m de hauteur lié à la spoliation des pierres d'encadrement d'une fenêtre (014). Concernant la porte d'entrée, aucun élément ne permet à ce stade de la localiser avec précision car ni le seuil ni les départs de l'encadrement ne sont conservés. Cependant, par élimination et en raison de la topographie du site, il faut très certainement la placer dans la moitié occidentale du mur méridional de l'édifice.



*Fig. 12 : Élévation du mur oriental (MR02)*



*Fig. 13 : Vue zénithale du chevet à abside*



*Fig. 14 : Détail du mur septentrional (MR01)*



*Fig. 15 : Détail du mur méridional (MR03)*



*Fig. 16 : Vue du substrat rocheux au Nord-Est de l'édifice*



*Fig. 17 : Arrachage des chaînes d'angle entre MR03 et MR04*



*Fig. 18 : Détail de l'élévation de MR01 avec ressaut de fondation*



*Fig. 19 : Vue du contrefort Est (005)*



*Fig. 20 : Détail du retrait de l'abside (MR02)*



*Fig. 21 : Fantôme du contrefort Ouest (006)*



Fig. 22 : Vue générale du mur occidental depuis l'Ouest



Fig. 23 : Plan de masse de l'édifice

## II.1.2. Inventaire des Faits et des US

BRI-20 – Édifice – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR01	/	003, 004, 005, 006	Mur septentrional de l'édifice
MR02	/	007 et 008	Mur oriental de l'édifice
MR03	/	009 et 010	Mur méridional de l'édifice
MR04	/	011, 012, 013, 014, 015, 016, 017, 018, 051 et 052	Mur occidental de l'édifice

BRI-20 – Édifice – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
001	/	/	Décapage des murs de l'édifice
002	/	/	Substrat rocheux
003	/	MR01	Élévation du mur septentrional de l'édifice
004	/	MR01	Ressaut du mur septentrional de l'édifice
005	/	MR01	Contrefort oriental du mur septentrional de l'édifice
006	/	MR01	Fantôme du contrefort occidentale du mur septentrional de l'édifice
007	/	MR02	Élévation du mur oriental de l'édifice
008	/	MR02	Ressaut du mur oriental de l'édifice
009	/	MR03	Élévation du mur méridional de l'édifice
010	/	MR03	Ressaut du mur méridional de l'édifice
011	/	MR04	Élévation du mur occidental de l'édifice
012	/	MR04	Rehaussement du mur occidental de l'édifice
013	/	MR04	Ressaut du mur occidental de l'édifice
014	/	MR04	Fantôme de la fenêtre située au centre du mur occidental de l'édifice
015	/	MR04	Trou de boulin inférieur sud
016	/	MR04	Trou de boulin inférieur nord
017	/	MR04	Trou de boulin supérieur sud
018	/	MR04	Trou de boulin supérieur nord
019	/	/	Talus de terre et pierres situé au pied de l'édifice contre le mur occidental MR04
020	/	/	Amas de petites pierres et de mortier situé dans le quart Nord/Est de l'édifice
035	/	/	Niveau de démolition recouvert d'herbe au Nord/Ouest de l'édifice
051	/	MR04	Trou de boulin sud – Rehaussement 012
052	/	MR04	Trou de boulin nord – Rehaussement 012

## II.1.3. Inventaire du mobilier

BRI-20 – Édifice – Inventaire du mobilier									
US	Famille	Type	Éléments rep.	NR	NMI	bord	fond	anse	Datation
001	TCA	Tegulae	1 bord de tegula	3	1				Antiquité
<b>Total :</b>	////	////	////////////////////////////////	<b>3</b>	<b>1</b>				////////////////////////////////

## II.2. LE SONDAGE 1

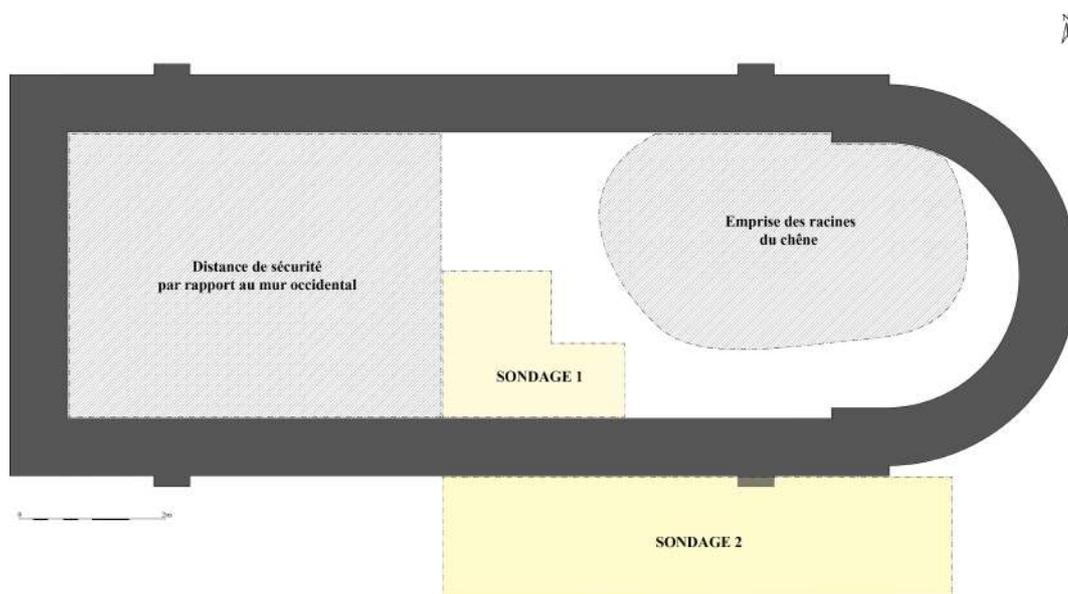


Fig. 24 : Localisation du sondage 1

Le sondage 1 d'une emprise initiale de 3 m<sup>2</sup> a été implanté à l'intérieur de l'édifice en suivant deux contraintes. Premièrement, la nécessité de ne pas intervenir dans le tiers occidental tant que le mur encore en élévation (MR04) n'était pas stabilisé. Deuxièmement, l'impossibilité d'intervenir dans le tiers oriental en raison de la présence de l'imposant chêne et de ses racines. Le choix s'est donc porté sur le tiers central avec la volonté, compte tenu des moyens humains à disposition pour cette opération, de ne sonder qu'une moitié de l'édifice afin de prendre en chemise le mur méridional (MR03) avec le sondage 2. Suite à la découverte de l'aménagement 028, une extension de 2 m<sup>2</sup> fut ouverte vers l'Est afin de documenter la structure.

### II.2.1. Description de la séquence stratigraphique

#### Substrat et premiers niveaux de sédimentation

Le rocher calcaire (002) a été observé en plusieurs points du sondage 1. De surface plane mais relativement irrégulière, ces anfractuosités sont comblées par une couche d'argile brun clair très compacte (034) associée à des fragments de calcaire, des cailloutis et quelques gravillons.

#### Construction de l'église romane

C'est depuis ces niveaux qu'est construit le mur méridional (MR03) de l'église romane. Ce dernier est large de 0,80 m en élévation et d'environ 0,95 m au niveau des ressauts. Le ressaut de fondation (010) est installé directement sur le rocher calcaire. A l'intérieur de l'édifice, un gros bloc de schiste (028) mesurant 0,88 m x 0,58 m x 0,26 m est engagé dans le parement intérieur du mur méridional (MR03). Cet

aménagement dont la surface lisse ne présente pas de trace de mortiers pouvait servir de support à l'installation d'une banquette en bois ou éventuellement accueillir un élément de reprise de charge pour la charpente de la nef. Le niveau de circulation de l'édifice (033) se situait à la surface du rocher calcaire (002) et de la couche d'argile indurée (034). Sur ce niveau, la présence de quelques lauzes percées (078) issues de la toiture témoigne d'un premier abandon ou d'un arrêt de l'entretien de l'édifice.



Fig. 25 : Vue générale du sondage 1 en fin de fouille



Fig. 26 : Niveau de circulation 033 et lauzes 078



Fig. 27 : Détail de la mise en œuvre de MR03



Fig. 28 : Lauze de couverture de la toiture (078)

### Réfection du sol de l'édifice

Les niveaux antérieurs sont ensuite recouverts par un remblai de nivellement (032) d'une épaisseur de 0,05 m composé de limon brun associé à de nombreux cailloutis, des nodules de charbons et de mortier et quelques fragments de lauzes. Ce niveau a livré un double tournois de Louis XIII (MO-01) et une boucle de chaussure en alliage cuivreux (CU-01). Sur ce remblai est installé un sol très induré (031) d'une épaisseur de 0,03 m composé de fragments de lauzes, de fragments de calcaire, de cailloutis, de mortier et de rares nodules de TCA associés à une matrice sableuse brun foncé.



Fig. 29 : Remblai de nivellement US032



Fig. 30 : Sol US031

### Destruction de l'édifice et récupération des matériaux

Le sondage 1 est ensuite marqué par la présence de deux niveaux de destruction conservés jusqu'au niveau actuel des arases des murs. Le premier (029), très meuble, d'une épaisseur de 0,10 m à 0,15 m est composé de pierres, de galets et de blocs associés à une matrice de mortier désagrégé. Le second (030), plus compact, d'une épaisseur de 0,15 m à 0,24 m se compose des mêmes éléments auxquels il faut ajouter de nombreuses lauzes issues de la toiture. C'est de ce dernier niveau de destruction que proviennent les fragments de marbre MA-03, MA-05 et MA-06 ainsi que de nombreux fragments de *tegulae*.

Par la suite, une couche meuble de pierres de petits modules et quelques *tegulae* associées à une matrice de limon brun (020) s'installe sur toute la moitié orientale de l'édifice. Disposant un fort pendage du Nord vers le Sud, elle présente dans le sondage 1 une épaisseur maximum d'environ 0,55 m. L'ensemble des niveaux et des structures du sondage 1 sont enfin scellés par une couche de limon (027) d'une épaisseur maximum de 0,20 m à la surface de laquelle se développe la végétation actuelle.



Fig. 31 : US029-US030-US028



Fig. 32 : US030-US020

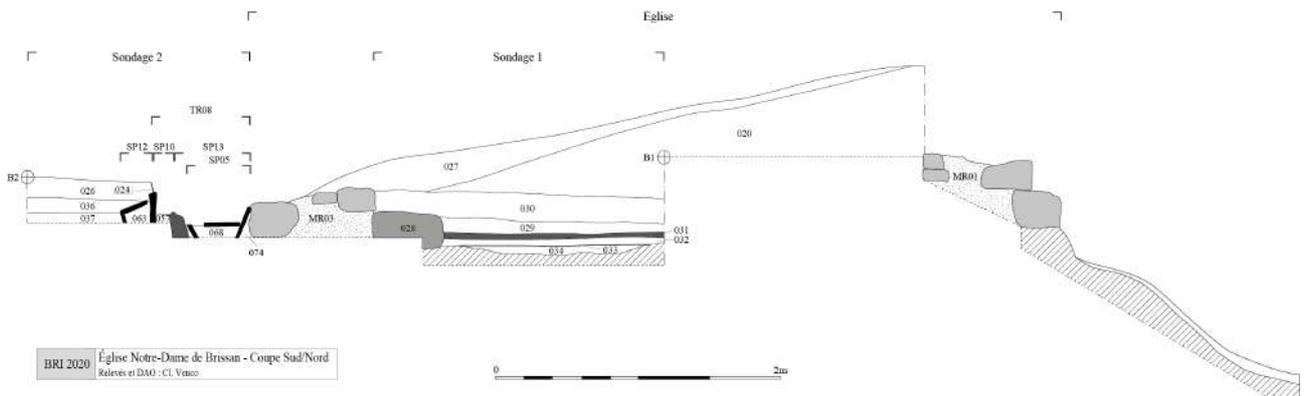


Fig. 33 : Grande coupe Sud/Nord de l'édifice

## II.2.2. Proposition de phasage

### *Phase 0: Phénomènes géologiques*

Cette phase est documentée par la présence du rocher calcaire (002) dont les anfractuosités sont comblées par la couche d'argile 034.

### *Phase 1 : Construction de l'église romane (XIe-XIIIe s.)*

Cette phase voit la construction de l'église romane directement sur le rocher. Le sol primitif (033), assez fruste, se situait à la surface du rocher et n'a pas laissé de traces dans le sondage 1. La toiture de la nef se

composait sans doute d'une charpente en bois recouverte de lauzes tenues par des crochets. Concernant la datation, faute d'indices chronologiques provenant de la fouille, seule le style architectural de l'édifice permet pour l'instant de placer la construction de l'édifice autour des XIe-XIIe siècles.

**Phase 2 : Réfection de l'édifice (XVIIe s.)**

Après une période d'abandon, cette phase est marquée par la refection de l'édifice et l'installation d'un nouveau sol (031). La découverte d'un double tournois de Louis XIII dans le remblai de nivellement situé sous le sol 031 permet de placer cette phase dans le courant du XVIIe siècle.

**Phase 3 : Destruction de l'édifice et récupération des matériaux (milieu XIXe-début XXe s.)**

Cette dernière phase se traduit par la destruction de l'édifice (030 et 029) et la récupération systématique des matériaux de construction (020), en particulier des chaînes d'angles et des principaux moellons.

**II.2.3. Diagramme stratigraphique**

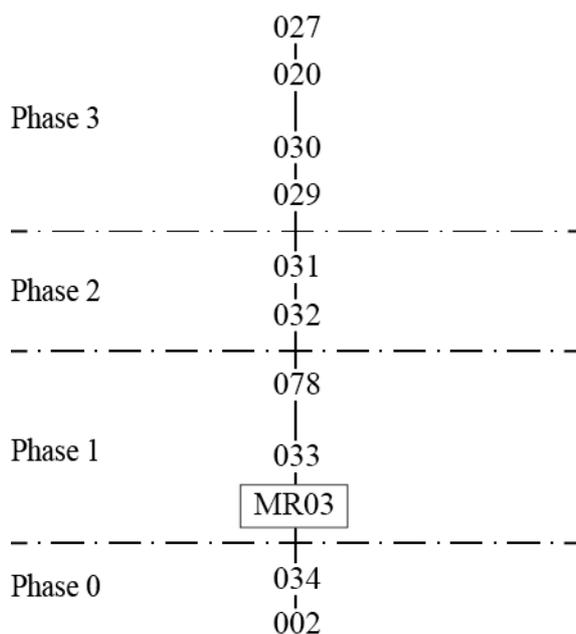


Fig. 34 : Diagramme stratigraphique du sondage 1

**II.2.4. Inventaire des Faits et des US**

BRI-20 – Sondage 1 – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR03	1	009, 010 et 028	Mur méridional de l'édifice
SL14	1	31 et 32	Sol moderne de l'édifice

BRI-20 – Sondage 1 – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
002	1	/	Rocher calcaire

009	1	MR03	Élévation du mur méridional de l'édifice
010	1	MR03	Ressaut du mur méridional de l'édifice
020	1	/	Amas de petites pierres et de mortier situé dans le quart Nord/Est de l'édifice
027	1	/	Couche de limon sous la végétation
028	1	MR03	Bloc de schiste scellé dans le parement septentrional du mur méridional MR03 de l'édifice.
029	1	/	Couche de mortier avec des lauzes
030	1	/	Couche de démolition
031	1	SL14	Sol composé de fragments de lauzes
032	1	SL14	Niveau de préparation pour l'installation du sol SL014 (boucle + monnaie)
033	1	/	Niveau de circulation de l'édifice roman
034	1	/	Couche d'argile et de cailloutis indurée sur le rocher calcaire
078	1	/	Lauzes posées directement sur le niveau de circulation de l'édifice roman

### II.2.5. Inventaire du mobilier

BRI-20 – Sondage 1 – Inventaire du mobilier									
US	Famille	Type	Éléments rep.	NR	NMI	bord	fond	anse	Datation
020	TCA	<i>Tegulae</i>	1 bord de <i>tegula</i>	12	1				Antiquité
027	CT-MOD	Ligure	/	1	1				Moderne
030	TCA	<i>Tegulae</i>	1 bord de <i>tegula</i>	3	1				Antiquité
031	CT-MOD	Calcaire	/	2	1				Moderne
032	CT-MOD	Calcaire	/	2	1				Moderne
<b>Total :</b>	////////	///////// /	///////// //	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	////////

## II.3. LE SONDAGE 2

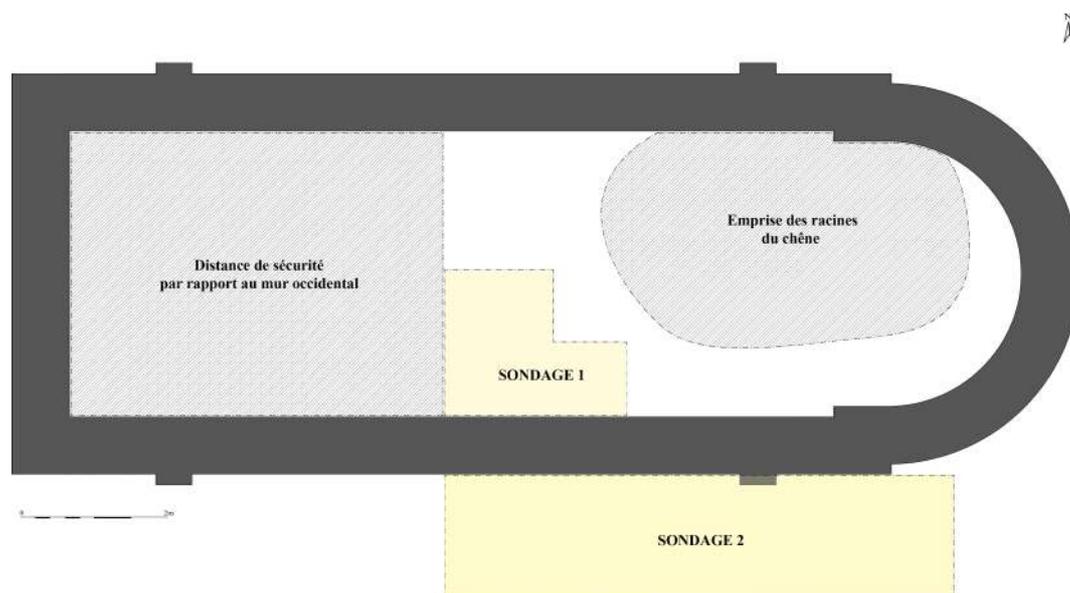


Fig. 35 : Localisation du sondage 2

Le sondage 2 d'une emprise totale de 8,4 m<sup>2</sup> a été implanté à l'extérieur de l'édifice le long du mur méridional (MR03). Il s'agissait de reprendre le tracé de la tranchée (TR08) de 0,7 m à 1 m de large effectuée en 1996 lors des travaux de dégagement des murs et qui avait entraîné la mise au jour de plusieurs sépultures (SP05, SP06, SP07, SP13), puis d'étendre légèrement l'emprise vers le Sud afin de documenter convenablement ces structures et leur contexte immédiat. Dans ce sondage, la fouille s'est arrêté au niveau d'apparition des sépultures. Ces dernières ont été pour l'instant simplement documentées en plan. Seules les sépultures SP05 et SP07, dont les squelettes étaient apparents depuis l'intervention de 1996, ont été fouillées.

### II.3.1. Description de la séquence stratigraphique

#### Substrat

Le rocher calcaire (002) est visible dans la partie orientale du sondage 2 où il affleure en surface. Il présente dans ce secteur un pendage depuis le Nord en direction du Sud et de l'Ouest. Il a également été observé au fond des sépultures SP05, SP06 et SP07.

#### Installation d'un espace funéraire associé à l'église romane

Comme dans le sondage 1, c'est directement sur le rocher (002) que sont installées les fondations du mur méridional (MR03) de l'édifice. Il en va de même pour celles du mur oriental (MR02) mais ces dernières ont pratiquement disparues dans l'emprise du sondage 2. C'est également sur le rocher calcaire que se développe un niveau – non fouillé – de limon argileux brun clair associé à des cailloutis, des fragments de calcaire et de lauzes et de nombreux os humains (037). Observé sur une épaisseur maximum d'environ 0,20 m, ce niveau devait à l'origine venir s'appuyer contre les murs oriental et méridional de l'édifice.

C'est donc depuis ce niveau que les sépultures SP05, SP06, SP07, SP09, SP10, SP11, SP12 et SP13 sont installées formant un espace funéraire regroupé à proximité de l'édifice. Comme signalé plus haut, seules deux sépultures ont été fouillées lors de cette campagne – SP05 et SP07. Une troisième sépulture SP06, dont il ne subsiste aujourd'hui plus que la partie inférieure du coffre, fut entièrement vidée lors des travaux de 1996. Les autres sépultures SP09, SP10, SP11, SP12 et SP13 ont été observées en surface.

A ce stade deux groupes de sépultures semblent se dégager. Le premier ensemble est constitué de trois sépultures d'adultes (SP06, SP07 et SP13) installées bout à bout contre le mur méridional de l'édifice (MR03). Elles sont constituées d'un coffre mixte anthropomorphe associant des pierres, des lauzes épaisses et/ou des blocs de tuf posés de chant et étaient recouvertes de lauzes posées à plat comme en témoigne la sépulture SP13. La volonté de se rapprocher au maximum de l'édifice est très nette notamment dans le cas de la sépulture SP06 où les blocs de tuf du coffre sont insérés sous le ressaut de fondation du mur MR03. En tête et/ou en pied, de fines lauzes posées de chant, légèrement plus hautes que le coffre, servaient sans doute de marquage une fois les sépultures refermées. Dans ce secteur, ces trois sépultures pourraient être les premières à avoir occupé l'espace funéraire en formation.

Le deuxième ensemble se compose de cinq sépultures d'immatures (SP05, SP09, SP10, SP11 et SP12) regroupées dans la partie occidentale du sondage 2. Elles sont constituées pour quatre d'entre elles (SP05, SP10, SP11 et SP12) de coffre et de couverture en lauzes plus fines que celles utilisées pour les sépultures d'adulte. La sépulture SP05 est installée directement dans la partie inférieure du coffre de la sépulture d'adulte SP13. La cinquième sépulture (SP09) paraît plus hétérogène et semble constituée de lauzes de chant au Nord prolongée par un marquage de petites pierres en pied puis par un creusement en pleine terre au Sud.

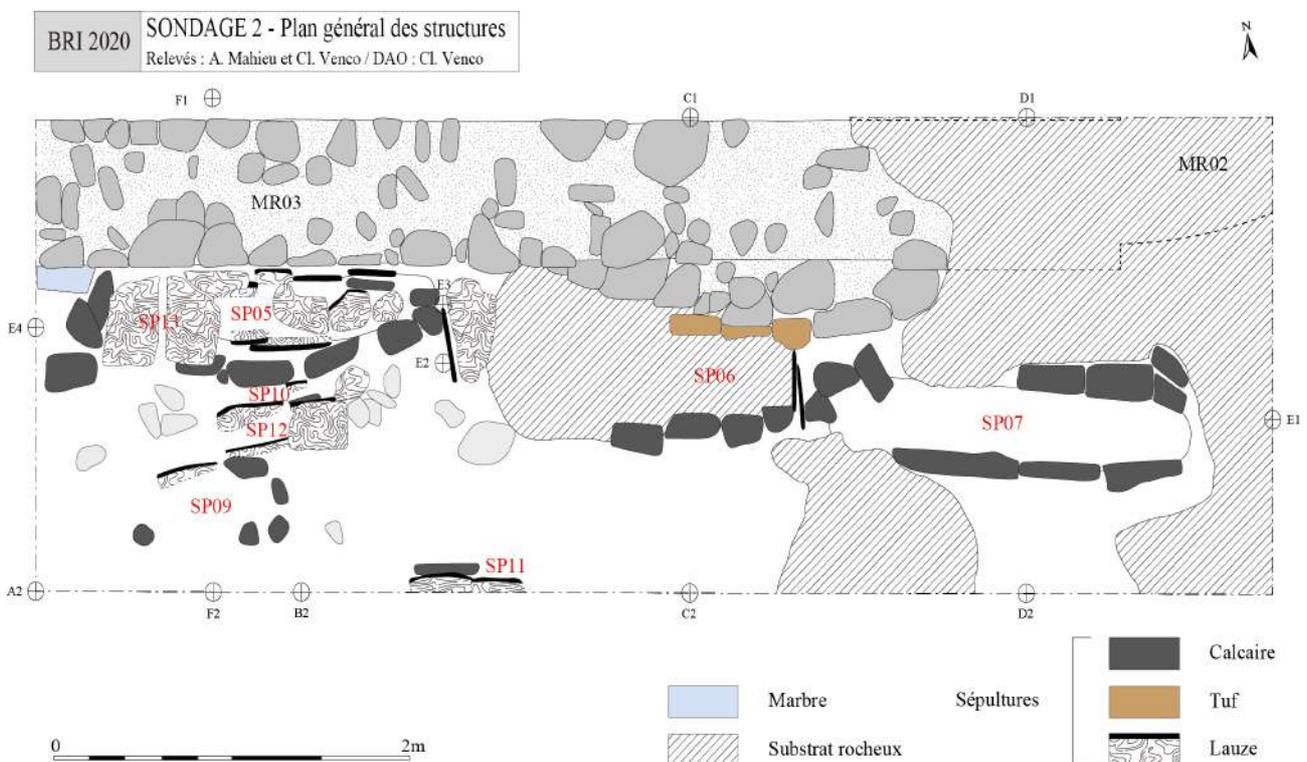


Fig. 36 : Sondage 2 – Plan général des structures



Fig. 37 : Vue des sépultures SP05, SP09, SP10, SP11, SP12 et SP13



Fig. 38 : Vue de la sépulture SP06



Fig. 39 : Vue générale de l'espace funéraire depuis l'Est. Au premier plan, la sépulture SP07 en cours de fouille

### Abandon de l'espace funéraire et sédimentations postérieures

Suite à son abandon, l'espace funéraire est recouvert par un niveau de limon argileux associé à quelques cailloutis (036) d'une épaisseur maximum de 0,10 m. En raison de la pente et de la présence du rocher, ce niveau est par endroit assez érodé, notamment dans la partie orientale du sondage 2.

Le sondage 2 est ensuite scellé par une couche de limon (026) d'une épaisseur maximum de 0,16 m à la surface de laquelle se développe la végétation actuelle.

### Travaux de dégagement des murs

Enfin, une tranchée d'axe Est/Ouest (TR08) effectuée lors des travaux de 1996 vient couper les deux derniers niveaux de sédimentations (026 et 036) le long du mur MR03 pour atteindre le niveau d'apparition des sépultures SP05/SP13 et SP07 et spolier la sépulture SP06. D'une largeur comprise entre 0,7 m et 1 m pour une profondeur maximum de 0,35 m, cette dernière se prolonge de part et d'autre du sondage 2 le long des murs MR02 et MR03.



Fig. 40 : US036



Fig. 41 : Vue de la tranchée TR08

## **II.3.2. Proposition de phasage**

### ***Phase 0 : Phénomènes géologiques***

Cette phase est documentée par la présence du rocher calcaire (002).

### ***Phase 1 : Installation d'un espace funéraire associé à l'église romane (XIe-XIIe s.)***

Suite à la construction de l'église romane, un espace funéraire se développe contre le mur méridional de l'édifice (MR03). Ce dernier comprend trois sépultures d'adulte en coffre de pierre et couverture de dalles de schiste installées le long du mur (SP06, SP07 et SP13) et cinq sépultures d'immature en coffre et couverture de lauzes regroupées dans la partie occidentale du sondage. Compte tenu de la localisation des sépultures et dans l'attente de datation C14 sur certaines des sépultures, il convient de placer pour l'instant l'apparition de cet espace funéraire à la suite de la construction de l'église romane. Cependant, le recoupement de la sépulture d'adulte (SP13) par la sépulture d'immature (SP05) en lien avec l'aménagement d'un secteur dédié aux jeunes enfants suggère plusieurs phases dans l'organisation de l'espace funéraire dont les chronologies respectives restent à définir.

### ***Phase 2 : Abandon de l'espace funéraire et sédimentations postérieures***

L'espace funéraire est abandonné à une date indéterminée et est recouvert par un premier niveau de sédimentation (036) associé à de la céramique moderne, puis l'ensemble du sondage est scellé par un deuxième niveau de sédimentation (026) sur lequel se développe la végétation actuelle.

### ***Phase 3 : Travaux de dégagement de l'édifice (1996)***

Lors des travaux de dégagement des murs de l'église réalisés en 1996 par un chantier *Jeunesse et Reconstruction*, une tranchée (TR08) est implantée le long du parement extérieur du mur méridional (MR03). Cette dernière, restée ouverte, est venue spolier la sépulture SP06 et atteindre la surface des sépultures SP05/SP13 et SP07.

### **II.3.3. Diagramme stratigraphique**

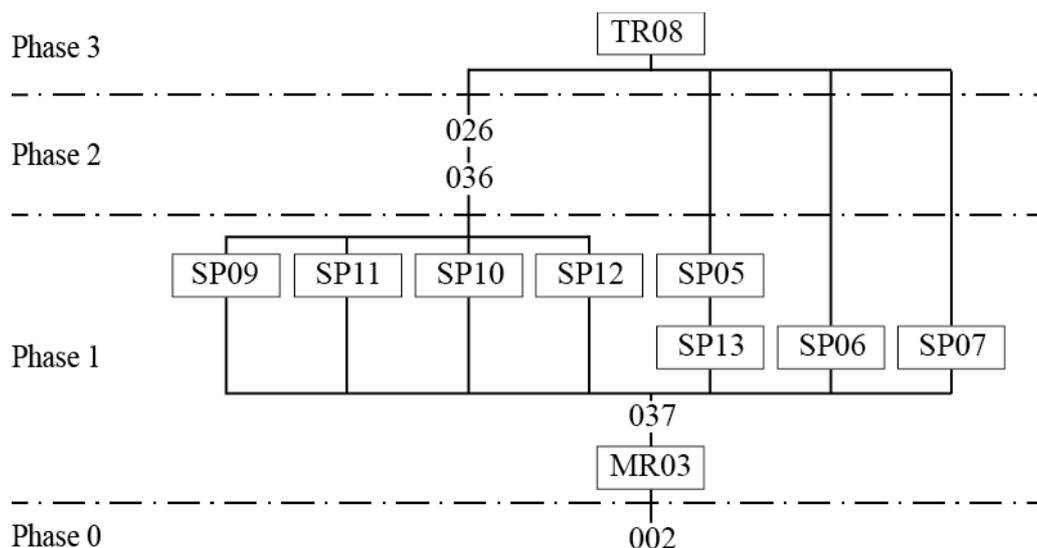


Fig. 42 : Diagramme stratigraphique du sondage 2

### II.3.4. Étude préliminaire des sépultures SP05 et SP07

Camille COUPEUR (*École Pratique des Hautes Études*)

#### La sépulture SP 05



Fig. 43 : Vue de SP05 en cours de fouille



Fig. 44 : Vue de SP05 en fin de fouille

#### Description analytique

La sépulture SP 05, orientée ouest-est, se situe directement au sud du MR 03, le mur méridional de l'édifice, contre lequel elle vient se placer. Son creusement (Us 070), de forme plutôt rectangulaire, mesure 112 cm sur 43 cm, pour 9 cm de profondeur conservée. Des lauzes posées de chant viennent s'appuyer contre ce creusement, formant un coffrage (Us 069). Le squelette d'un immature est déposé au fond de cette fosse, sur le dos, tête à l'ouest, membres supérieurs placés le long du corps et membres inférieurs en extension (Us 066). Le coffrage est ensuite fermé par des dalles de couverture en lauze (Us 050), venant protéger le squelette. La fosse est enfin comblée par l'Us 068 composée de limon argileux brun associé à des cailloutis et quelques fragments de calcaire.

Après la décomposition du corps, la sépulture a été fortement bioturbée, notamment par des racines allant jusqu'à 4 cm de diamètre et ayant causé le déplacement et la fragmentation de nombreux ossements.

#### Taphonomie

L'individu est inhumé sur le dos, tête à l'ouest et pied à l'est, les membres supérieurs le long du corps et les membres inférieurs en extension. Son crâne apparaît en face antéro-latérale gauche et présente un basculement vers l'arrière, venant se poser contre la paroi en lauze ouest. Sa mandibule, en déconnexion totale, apparaît quant à elle en face supérieure et présente un léger glissement vers le nord, vers la gauche du corps.

La clavicule droite est verticalisée et les humérus apparaissent en face latérale, ce qui indique des effets de paroi observables de chaque côté du corps. Les côtes sont entièrement mises à plat. Les quelques vertèbres lombaires encore en place apparaissent en face antérieure et sont en connexion stricte.

Les os coxaux présentent une ouverture totale et les connexions des membres inférieurs ne sont pas observables. Les tibias apparaissent en face médiale, dénotant un léger basculement vers l'extérieur et les pieds sont entièrement déconnectés.

Le basculement du crâne, la mise à plat des côtes et des os coxaux, ainsi que les tibias apparaissant en face médiale sont des indices d'une décomposition en espace vide, ce qui est confirmé par la présence d'un coffre et d'une couverture en lauze. L'effet de paroi visible sur le côté droit de l'individu, avec l'humérus et la ceinture scapulaire droite peut lui aussi être expliqué par la présence du coffre en lauze. En revanche, l'apparition en face latérale de l'humérus gauche, en position d'équilibre suggère un effet de paroi en décalage avec le coffrage en lauze, ce qui pourrait suggérer la présence d'un contenant périssable, probablement un linceul ou des vêtements.

L'absence d'une grande partie de la colonne vertébrale et le déplacement de côtes et d'os des pieds est très probablement dû à l'importante présence de racines au sein de la sépulture, certaines atteignant un diamètre de 4 cm.

#### Données biologiques

Le squelette présent dans la sépulture SP 05 est celui d'un individu immature, âgé entre 6 et 7 ans selon son développement et sa croissance dentaire (AlQahtani *et al.*, 2007). Les ossements de l'individu, bien que fortement perturbés par les racines, sont assez bien conservés et présentent une représentation correcte.

Une étude biologique et paléopathologique plus approfondie est prévue pour 2021, lors de la fouille de la suite de la nécropole.

#### Synthèse

Une fosse est creusée au sud du mur méridional de l'église, au plus proche de celui-ci (Us 070). Les parois de celle-ci sont renforcées par un coffrage réalisé à l'aide de lauze posées de chant (Us 069). Un individu immature est déposé au fond de cette fosse, probablement enveloppé dans un linceul ou habillé de vêtements serrés (Us 066). Le coffrage est ensuite refermé par une couverture en lauze (Us 050) et la fosse est comblée (Us 068). Plus tard, la sépulture et notamment les ossements sont perturbés et déplacés par de nombreuses racines.

## La sépulture SP 07



Fig. 45 : Vue de SP05 en début de fouille



Fig. 46 : Vue de SP07 en cours de fouille

### Description analytique

La sépulture SP 07, orientée ouest-est, est installée directement au sud du mur méridional de l'église (MR 03). Sa fosse, de forme rectangulaire, fait 220 cm de long sur 60 cm de large et est conservé sur 25 cm (Us 049). Elle semble creusée en partie dans le substrat rocheux. Des pierres de lauzes rectangulaires, assez plates, mesurant en 50 et 70 cm de long sont disposées le long des parois du creusement (Us 042). Posées de chant, elle forme un coffrage solide et régulier en plus du substrat rocheux.

Au fond de cette fosse est déposé le squelette d'un individu adulte, inhumé tête à l'ouest et pieds à l'est, sur le dos, membres supérieurs le long du corps et membres inférieurs en extension (Us 039). Directement au-dessus de ce squelette, avec plusieurs points de contact sont redéposés des ossements appartenant à un adulte déjà entièrement décomposé (Us 040), dont le crâne est positionné à l'ouest, contre le crâne de l'individu en place et les os longs sont disposés le long de la paroi sud du coffrage, au-dessus de l'individu en place.

La fosse est ensuite fermée par une couverture de dalles de pierres (Us 041) et la sépulture est comblée (038) composée de limon argileux brun associé à des cailloutis et quelques fragments de calcaire.

Bien que la sépulture affleure la surface du sol, elle ne semble pas avoir subi beaucoup de perturbation. Seuls quelques os présentent des positions anormales, comme le sacrum et la 5ème lombaire, entièrement retournés, ce qui peut indiquer le passage d'animaux fouisseurs.

### Taphonomie

L'individu en place (Us 039) inhumé dans la sépulture SP 07 a été déposé sur le dos, tête à l'ouest, les membres supérieurs placés le long du corps et les membres inférieurs en extension. Son crâne apparaît en face antérieure et présente un basculement vers l'arrière, vers la paroi ouest. La mandibule est déconnectée et apparaît en face supérieure. Les premières cervicales, l'atlas et l'axis sont déconnectées entre elles et avec le crâne. Le reste des cervicales présentent une connexion stricte à lâche et apparaissent en face supéro-

antérieure, montrant par là une surélévation du crâne.

Une verticalisation de la clavicule gauche est observable, ainsi qu'un effet de contrainte au niveau du membre supérieur gauche, avec l'humérus apparaissant en face latérale. L'épaule gauche est en connexion stricte, tandis que l'ulna et le radius gauches sont en connexion lâche. Concernant le côté droit de l'individu, l'humérus est mis à plat, apparaissant en face antérieure. L'épaule et le coude sont en connexion lâches. L'avant-bras droit apparaît légèrement ramener vers le centre du corps, avec la main posée sur la tête fémorale droite. Le rachis est en connexion stricte à lâche, avec quelques basculements de vertèbres légèrement vers la droite ou la gauche du corps. Le sacrum apparaît complètement retourné, en face supéro-postérieure. Les côtes sont entièrement mises à plat et quelques-unes d'entre elles apparaissent retournées ou déplacées.

Le bassin est semi-ouvert, le coxal droit est mis à plat, apparaissant en face médiale, tandis que le coxal gauche apparaît en face antérieure, contraint. Le fémur droit présente un basculement vers l'extérieur, apparaissant en face médial. Le fémur gauche quant à lui est en connexion stricte avec le coxal, dans la continuité de l'effet de paroi observé sur le membre supérieur droit. Les genoux sont en connexion stricte, le tibia droit ayant alors basculé en suivant le mouvement du fémur droit et le tibia gauche restant en face antérieure. Les pieds sont en connexion stricte et ont basculé tout deux vers le sud. Ils sont venus se déposer sur le substrat rocheux présent au fond de la fosse.

La bascule du crâne vers l'arrière, vers la paroi ouest, ainsi que la déconnexion des premières cervicales et la surélévation du haut de la colonne indique la présence d'un coussin céphalique. La mise à plat de l'humérus droit, des côtes et du coxal droit, ainsi que le basculement du membre inférieur droit vers l'extérieur du corps indique une décomposition en espace vide, ce qui est confirmé par la présence du coffrage et de la couverture en lauzes. L'effet de paroi observable à droite peut s'expliquer par la présence du coffre comme il peut indiquer la présence d'un vêtement ou linceul autour du corps, l'effet étant observable avec un léger décalage par rapport à la paroi. Cependant, le décalage est trop léger pour affirmer avec certitude la présence d'un vêtement ou d'un linceul.

Les os fortement déplacés, comme les côtes et le sacrum le sont très probablement à cause du passage de rongeurs, quelques traces de dents ont d'ailleurs été aperçue sur les os lors du lavage. Elles seront à confirmer lors de l'étude biologique poussée prévue en 2021.

Après le dépôt de l'individu en place, les ossements d'un individu en dépôt secondaire ont été placé au-dessus du corps, principalement le long de la paroi sud. Les os longs sont placés le long de la paroi méridionale de la sépulture et le crâne a été placé à l'ouest, au-dessus du crâne de l'individu en place. Ce dépôt secondaire n'ayant pas perturbé le squelette en place il a très certainement été déposé au moment de l'inhumation de l'individu 039.

### Données biologiques

Le squelette de l'individu en place (Us 039) présente une bonne conservation et une bonne représentation. Il s'agit d'un homme (Murail *et al.*, 2017 : DSP 2 - 99,6% de certitude), dont l'âge est estimé entre 30 et 59 ans (Schmitt *et al.*, 2005). Une étude biologique et paléopathologique plus approfondie est prévue pour 2021, lors de la fouille de la suite de la nécropole.

### Synthèse

Une fosse est creusée au sud du mur méridional de l'église, proche du cœur (Us 049). Ses parois sont renforcées par des pierres de lauzes posées de chant, formant un coffrage solide (Us 042). Le corps d'un individu adulte est déposé au fond de la fosse, sur le dos, tête à l'ouest, membres supérieurs le long du corps et membres inférieurs en extension (Us 039). Un second individu est ajouté, en dépôt secondaire, les os longs alignés le long de la paroi sud et le crâne déposé à l'extrémité ouest de la fosse (Us 040). Cette dernière est ensuite refermée par une couverture faite de pierres plates (Us 041), et enfin, la sépulture est comblée (Us 038). Plus tard, après la décomposition totale du corps, des animaux fouisseurs sont venus perturber les ossements, déplaçant des côtes et le sacrum.

### **Synthèse et perspectives**

La campagne de 2020 réalisée à Brissan a permis la fouille de deux sépultures découvertes au sud de l'église et la mise au jour de trois individus, deux adultes et un enfant. Une première analyse anthropologique de la répartition des tombes à partir du plan général permet de voir la singularité du site, qui présente de nombreuses tombes d'individus immatures qui semblent bénéficier des mêmes gestes et pratiques funéraires que les adultes. De plus, les trois squelettes mis au jour montrent une bonne conservation et une bonne représentation permettant non seulement l'acquisition des données biologiques classiques (sexe, âge, stature), mais ouvre aussi la porte à une étude plus poussée incluant la paléopathologie et l'état sanitaire si le nombre d'individu s'avère suffisant.

La campagne prévue en 2021 s'attachera à la fouille des sépultures repérées en 2020, mais aussi, à la localisation et la fouille de nouvelles tombes, dans le but d'augmenter le corpus squelettique et de permettre une analyse plus poussée des pratiques funéraires particulières observées à Brissan et si possible, de collecter des données biologiques sur les individus inhumés au plus proche de l'église et leur état sanitaire.

### II.3.5. Inventaire des Faits et des US

BRI-20 – Sondage 2 – Inventaire des Faits			
Fait	Sondage	Liste des US	Description sommaire
MR03	2	009 et 010	Mur méridional de l'édifice
SP05	2	021, 050, 066, 068, 069 et 070	Sépulture d'immature en coffre et couverture de lauzes installée le long du mur méridional de l'édifice dans la partie inférieure du coffre de la sépulture SP13.
SP06	2	022, 044, 045, 046, 047, 048 et 067	Sépulture d'adulte en coffre de pierres située le long du mur méridional de l'édifice et spoliée lors des travaux de 1996.
SP07	2	023, 025, 038, 039, 040, 041, 042, 043 et 049	Sépulture d'adulte en coffre de pierres et couverture de lauzes située le long du mur méridional de l'édifice
TR08	2	24	Tranchée le long du mur méridional de l'édifice effectuée lors des travaux de dégagement des murs en 1996.
SP09	2	053, 054, 055 et 071	Sépulture d'immature avec marquage de pierres et de lauzes située dans la partie occidentale du sondage 2 – Non fouillée
SP10	2	056, 057 et 058	Sépulture d'immature en coffre et couverture de lauzes située dans la partie occidentale du sondage 2 – Non fouillée
SP11	2	059, 060 et 061	Sépulture d'immature en coffre et couverture de lauzes située dans la partie occidentale du sondage 2 – Non fouillée
SP12	2	062, 063, 064, 065 et 072	Sépulture d'immature en coffre et couverture de lauzes située dans la partie occidentale du sondage 2 – Non fouillée
SP13	2	073, 074, 075, 076 et 077	Sépulture d'adulte en coffre de pierres et couverture de lauzes située le long du mur méridional de l'édifice

BRI-20 – Sondage 2 – Inventaire des US			
US	Sondage	Fait	Description
002	2	/	Substrat rocheux
009	2	MR03	Élévation du mur méridional de l'édifice
010	2	MR03	Ressaut du mur méridional de l'édifice
021	2	SP05	Nettoyage de SP05
022	2	SP06	Nettoyage de SP06
023	2	SP07	Nettoyage de SP07
024	2	TR08	Creusement de la tranchée de nettoyage des murs en 1996
025	2	SP07	Nettoyage de la réduction à l'Ouest de la sépulture SP07
026	2	/	Couche de limon brun sous la végétation
036	2	/	Niveau de limon argileux recouvrant les niveaux médiévaux
037	2	/	« terre de cimetière » - Encaissant des sépultures
038	2	SP07	Comblement de SP07
039	2	SP07	Squelette en position primaire de SP07
040	2	SP07	Réduction dans SP07
041	2	SP07	Dalles de couverture déplacées de SP07
042	2	SP07	Coffre de SP07 composé de pierres de chant
043	2	SP07	Pierres de calage au niveau du crâne du squelette 039 de SP07
044	2	SP06	Coffre de SP06 composé de pierres et de tuf de chant
045	2	SP06	Lauze de chant. Marquage en tête de SP06
046	2	SP06	Lauze de chant. Marquage en pied de SP06
047	2	SP06	Lauze horizontal possiblement sous le crâne du squelette de SP06
048	2	SP06	Creusement d'installation de SP06
049	2	SP07	Creusement d'installation de SP07
050	2	SP05	Dalles de couverture de SP05
053	2	SP09	Creusement de SP09
054	2	SP09	Comblement de SP09
055	2	SP09	Squelette de SP09
056	2	SP10	Creusement de SP10

057	2	SP10	Comblement de SP10
058	2	SP10	Squelette de SP10
059	2	SP11	Creusement de SP11
060	2	SP11	Dalles de couverture de SP11
061	2	SP11	Dalle de chant (coffre?) de SP11
062	2	SP12	Creusement de SP12
063	2	SP12	Comblement de SP12
064	2	SP12	Squelette de SP12
065	2	SP12	Coffre en lauzes de chant de SP12
066	2	SP05	Squelette de SP05
067	2	SP06	Fantôme du squelette de SP06 spolié lors des travaux de 1996
068	2	SP05	Comblement de SP05
069	2	SP05	Coffre en lauzes de chant de SP05
070	2	SP05	Creusement d'installation de SP05
071	2	SP09	Pierres de marquage (?) de SP09
072	2	SP12	Dalle de couverture de SP12
073	2	SP13	Creusement de SP13
074	2	SP13	Comblement de SP13
075	2	SP13	Squelette de SP13
076	2	SP13	Dalles de couverture de SP13
077	2	SP13	Coffre en pierres de chant de SP13

### II.3.6. Inventaire du mobilier

BRI-20 – Sondage 2 – Inventaire du mobilier									
US	Famille	Type	Éléments rep.	NR	NMI	bord	fond	anse	Datation
022	CL-REC	/	/	1	1				Antique
026	CL-REC	/	1 bord de jatte	2	1				Antique
	CT-MOD	Calcaire	/	2	1				Moderne
	CT-MOD	Plagne	1 bord indet.	1	1	1			Moderne
	CT-CONT	Faïence	/	3	1				Contemporaine
036	CL-REC	/	/	3	1				Antique
	CNT-MED	/	/	2	1				Médiéval
	CT-MOD	Plagne	1 bord de plat	3	1	1			Moderne
	CT-MOD	Sabl-O	/	1	1				Moderne
037	CNT-MED	/	1 bord de pot	2	1	1			Médiéval
038	CNT-MED	/	1 frag. de goulot	2	1				Médiéval
063	CNT-MED	/	/	2	1				Médiéval
	TCA	<i>Tegulae</i>	/	1	1				Antique
068	CNT-MED	/		1	1				Médiéval
<b>Total :</b>	////	////	////////////////////////////////	<b>25</b>	<b>14</b>	<b>2</b>			////////////////////////////////

## II.4. CATALOGUE DU MOBILIER

### II.4.4. Les marbres

*Jean-Luc SCHENCK-DAVID (Musée Archéologique de Saint-Bertrand-de-Comminges)  
avec la collaboration de Marine LEMOINE (EPHE)*

#### 01 - AUTEL VOTIF

N° inventaire : BRI-MA-01

#### SUPPORT

**Désignation** : Autel votif fragmentaire.

**Matériau** : Marbre blanc bleuté.

**Etat du monument** : Il ne subsiste de cet autel que le corps fragmentaire et la moulure du couronnement. Toutes les surfaces sont très érodées.

**Dimensions en mm** : (141) x 146 x (59).

**Couronnement (Cimaise. Attique)** : Chanfrein renversé, plate-bande sur les quatre faces. Il ne reste rien de l'attique dont les éléments ont été rabattus.

**Corps (Faces latérales et postérieure)** : La faible épaisseur du corps (43 mm) permet de ranger cet autel dans la catégorie des autels locaux de facture indigène.

**Détails techniques** : Les surfaces sont trop érodées pour permettre une quelconque observation.

**Décor** : La face principale du corps était ornée d'un motif végétal dont la forme très émoussée rappelle celle d'une feuille de hêtre schématisée. Le motif est inscrit dans un cadre fait d'un bandeau plat.

#### COMMENTAIRE

**Editeurs** : Cet objet est inédit.

**Remarques** : Les traces très nombreuses de ce qui semblerait être deux mortiers gris de compositions différentes et qui maculent l'intégralité de l'objet indiquent que cet autel fragmentaire pourrait avoir été remployé dans deux contextes différents.

**Datation** : Epoque romaine : II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles ?



01  
(US009)  
Autel votif  
0 10 cm

## 02 - AUTEL VOTIF

N° inventaire : BRI-MA-02

### SUPPORT

**Désignation :** Fragment d'autel votif.

**Matériau :** Marbre blanc

**Etat du monument :** Il ne subsiste de cet autel qu'un fragment du corps. Toutes les surfaces sont très érodées.

**Dimensions en mm :** (78) x (136) x (109).

**Corps (Faces latérales et postérieure) :** Seule la largeur du corps est connue (136 mm). Les faces latérales, lisses, ne devaient porter aucun décor. La face arrière a disparu dans la cassure du marbre.

**Détails techniques :** Les surfaces sont trop usées pour permettre une quelconque observation. La profondeur (conservée) du corps permet de ranger cet autel dans une catégorie d'autels dont les proportions sont assez proches de celles des modèles classiques.

**Décor :** La face principale était ornée d'un buste ou d'un personnage en pied, placé sous une arcade en plein cintre que supportaient deux colonnes surmontées de chapiteaux. On ne distingue du décor que la forme de la tête surmontée d'un arc, l'usure du marbre ayant effacé tous les détails de la sculpture.

### COMMENTAIRE

**Editeurs :** Cet objet est inédit.

**Remarques :** Ce fragment d'autel ne porte ni traces de mortier ni concrétions.

**Datation :** Epoque romaine : II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles ?



02  
(HS)  
*Autel votif*

0 10 cm

### 03 - SOCLE

N° inventaire : BRI-MA-03

#### SUPPORT

**Désignation :** Socle d'autel votif.

**Matériau :** Marbre blanc

**Etat du monument :** Ce socle est presque complet. Le bandeau qui cerne l'anathyrose a entièrement disparu. L'objet est très érodé.

**Dimensions en mm :** 135 x 87 X (35).

**Détails techniques :** Le socle présente des défauts d'équerrage. Son lit d'attente est fait d'une anathyrose (92 mm x 35 mm) démaigrie à la pointe. Celle-ci était cernée d'un bandeau plat en légère saillie. Ce bandeau est plus large sur l'un des longs côtés. Le lit de pose est travaillé à la pointe. Les traces de cette taille sont très émoussées.

#### COMMENTAIRE

**Editeurs :** Cet objet est inédit.

**Remarques :** Des traces d'un mortier gris à grains grossiers et des concrétions calcaires maculent les lits de pose et d'attente, signes d'un remploi tardif. Les dimensions de l'anathyrose indiquent que l'autel dont ce socle était le support est d'un format très étroit, de facture indigène.

**Datation :** Epoque romaine.



03

(US030)

*Socle d'autel votif*

0 10 cm

## 04 -SOCLE

N° inventaire : BRI-MA-04

### SUPPORT

**Désignation :** Socle d'autel votif.

**Matériau :** Marbre blanc

**Etat du monument :** Ce socle est fragmentaire. Le bandeau qui cerne l'anathyrose souffre d'épaufrures. L'objet est toutefois en bon état de conservation.

**Dimensions en mm :** 142 x (84) X (33).

**Détails techniques :** Le socle présente un défaut d'équerrage. Son lit d'attente est fait d'une anathyrose (98 mm x ? mm) démaigrée à la pointe en taille smillée. Celle-ci était cernée d'un bandeau plat en légère saillie et bien marquée. Ce bandeau est plus large sur les longs côtés (35 mm environ) que sur les petits côtés (22 mm environ). Le lit de pose est smillé.

### COMMENTAIRE

**Editeurs :** Cet objet est inédit.

**Décor :** Le bandeau le plus large plat était gravé d'un svastika. S'il n'en subsiste quelques traces de la partie supérieure et gauche, le décor est assuré. La présence de ce décor sur le bandeau le plus large indique que celui-ci était le bandeau de façade (le long côté).

**Remarques :** Ce socle fragmentaire ne porte ni traces de mortier ni concrétions. Son aspect – identique à celui du fragment d'autel votif 2 – indique qu'il n'a pas été réemployé.

**Datation :** Epoque romaine.



04

(HS)

*Socle d'autel votif*

0 10 cm

## 05-COLONNETTE

N° inventaire : BRI-MA-05

### SUPPORT

**Désignation** : Fragment de colonnette.

**Matériau** : Marbre blanc à passées grises.

**Etat du monument** : Cet objet fort incomplet est fracturé de toute part. Son diamètre est restitué.

**Dimensions en mm** : Hauteur : (209). Diamètre : [90].

**Détails techniques** : Cette colonnette est à fut lisse. Sa surface n'est pas particulièrement bien lissée.

### COMMENTAIRE

**Editeurs** : Ce fragment est inédit.

**Remarques** : Le faible diamètre de cette colonnette pourrait éventuellement la ranger parmi les supports de façade des couvercles des cuves cinéraires agencées à la manière des *tempietti* à deux colonnes ou piliers de façade. Selon cette hypothèse, la hauteur de la colonnette devrait avoisiner les 50 à 60 cm (si l'on suit les normes de l'ordre corinthien).

**Datation** : Epoque romaine (?). Le doute subsiste toutefois.



## 06-CUVE DE SARCOPHAGE

N° inventaire : BRI-MA-06

### SUPPORT

**Désignation :** Fragment de cuve de sarcophage

**Matériau :** Marbre blanc à gros cristaux bleutés.

**Etat du monument :** Le fragment est fracturé sur ses quatre côtés.

**Dimensions en mm :** (127) x (91) x 59.

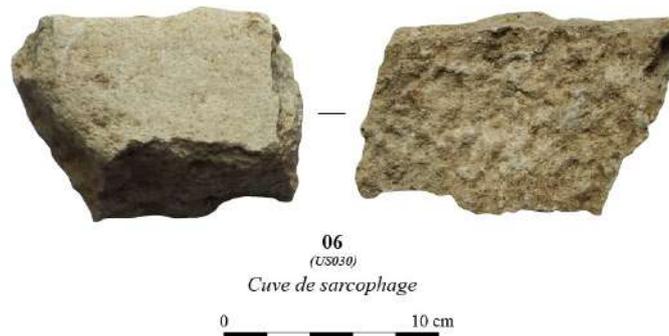
**Détails techniques :** La face externe est lissée, tandis que le revers présente des traces de pointe soignées.

### COMMENTAIRE

**Editeurs :** Cet objet est inédit.

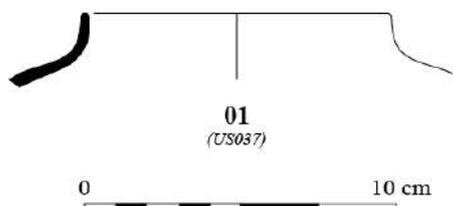
**Remarques :** Ce fragment est remarquable par la texture du marbre, qui mériterait d'être identifié.

**Datation :** Epoque romaine (selon le contexte) ?



### II.4.2. Le mobilier céramique

#### *Céramique Commune Médiévale*



### II.4.3. Les monnaies



### II.4.4. Le mobilier métallique

*Adrien JARDIN (Université Toulouse 2 Jean Jaurès)*

**Objet :** boucle de chaussure.

**Numéro d'inventaire :** BRI-CU-01 (US032)

**Matière :** alliage cuivreux.

**Description :** Boucle circulaire à double fenêtre et traverse diamétrale. Les branches et l'axe possèdent une section ronde. La boucle a subi un écrasement latéral, la traverse et l'une des branches se sont alors tordue, tandis que l'autre branche s'est brisée. De par cet accident il est impossible de savoir si le profil légèrement arrondi de l'objet est d'origine.

**Dimensions :** L. 4,75 ; l. 4,2 ; D. branche 0.3 ; P. 5,3.

**Commentaire :** Ce type de boucles apparaît au XIIIe s., souvent de petites dimensions, elles étaient destinées à assurer la fermeture des chaussures. Les exemplaires de plus grandes dimensions comme à Brissan se retrouvent plus tardivement, à partir de la fin du XIVe s. Des parallèles existent à Marseille<sup>1</sup> ou à Dijon et Troyes<sup>2</sup>. A partir de la fin du XVIIe s., un nouveau type de boucle fait son apparition et remplace les modèles circulaires à double fenêtres<sup>3</sup>.

**Datation typologique :** fin XVe s. – XVIIe s.

**Datation stratigraphique :** XVIIe s.



<sup>1</sup>Thuaudet O., Chazottes M., « Etude du mobilier manufacturé non céramique », in V. Abel, M. Bouiron, Fl. Parent (Dir.), *Fouilles à Marseille. Objets quotidiens médiévaux et modernes*, Etudes massalières, 13, Aix-en-Provence, 2014, p. 295-350.

<sup>2</sup>Legros V., « Archéologie de l'objet médiéval et moderne en Picardie. Approches typologique et fonctionnelle », *Revue Archéologique de Picardie*, n°1/2, Amiens, 2015, p. 158-159.

<sup>3</sup>artefacts.mom.fr, Encyclopédie collaborative en ligne des objets archéologiques, notice BOC-8001 consultée le 16/03/2021.

### III. Synthèses et perspectives

#### III.1. UNE OCCUPATION ANTIQUE

Bien qu'aucune structure antique n'ait été mise au jour jusqu'à présent, un faisceau d'indices tend à suggérer l'existence d'une occupation romaine sur le site et aux abords immédiats. En effet, si les rares murs de l'église encore en élévation présentent peu de remploi antique puisque seul deux fragments sont insérés de manière confidentielle dans le ressaut du mur méridional – mais manque il est va l'essentiel de l'édifice ainsi que les chaînes d'angle et les encadrements des ouvertures –, la fouille des niveaux de destruction a révélé une concentration assez importante de fragments de marbre (autels votifs, socles,...) et de *tegulae* dans la maçonnerie. Notons que toutes les *tegulae* découvertes sur le site présentent une même pâte très micacée assez singulière. S'il n'est pas à exclure que des éléments en marbre particuliers aient pu être rapportés depuis des sites plus éloignés, soit pour leur intérêt architectural, soit pour des considérations plus symboliques, il paraît difficile d'envisager un phénomène similaire pour les petits fragments de marbre et les *tegulae* utilisés dans le fourrage des murs. De plus, les quelques niveaux fouillés dans l'espace funéraire médiéval ont livré plusieurs fragments de céramique à pâte calcaire de type CL-REC ainsi qu'un *nummus* de Constantion I frappé entre 335 et 337 apr. J.-C.. La découverte de ce mobilier aux abords immédiats tendrait à valider l'hypothèse d'une occupation antique antérieure à l'église romane. Concernant la caractérisation de cette occupation, les maigres données dont nous disposons feraient plutôt penser à un sanctuaire mais sans certitude d'autant que certains de ces remplois proviennent de la sphère funéraire, notamment un fragment de sarcophage. Peut-être faut-il simplement envisager plusieurs occupations antiques à la fois sur et à proximité du site médiéval ?

#### III.2. L'ÉGLISE ROMANE ET SON CIMETIÈRE (XIe-XIIe s.)

C'est donc vers la toute fin du premier Moyen Âge qu'une église à nef unique et à abside semi-circulaire à retrait est construite sur un petit promontoire rocheux au centre du terroir de Brissan en limite de la commune actuelle d'Antichan-de-Frontignes. Habituellement datées des XIe-XIIe siècles, ces édifices sont caractéristiques des petites églises romanes des pyrénées commingeoises (Garland 1992). Des églises à plan similaire sont encore visibles en élévation dans le secteur comme Saint-Julien de Saléchan, Saint-Vincent de Gège ou encore Saint-Martin de Marignac qui a fait l'objet d'une étude archéologique en 1998 (Curbillon 2000). Malheureusement, l'état de conservation de l'église Notre-Dame de Brissan permet peu de comparaisons architecturales avec ces dernières. Il faut donc sur ce point s'en remettre à la description faite par Cénac-Moncaut vers le milieu du XIXe siècle : « La chapelle d'Antichan est à la vallée de Luchon, ce que l'église du Soulom est à celle du Lavedan. Composée, comme la précédente d'un chevet à retrait, voûtée en cul de four et d'une nef en berceau plein-cintre, elle offre à l'extérieur une lucarne meurtrière en tête de chevet, une seconde de la même dimension au couchant et deux autres plein-cintre, à simple évasement de 10

centimètres sur 20 de chaque côté de l'abside. Toutefois, l'église possède, contrairement à celle de Soulom, deux contreforts peu saillants qui fortifient l'abside et quatre qui consolident la nef. [...] Par une anomalie singulière, ce temple primitif n'a pour toiture qu'une couche de terre garnie d'herbe et de jubarbe. Cette imparfaite couverture de gazon, qui rappelle les oratoires des premiers apôtres, a jusqu'ici suffisamment protégé ce curieux échantillon de l'architecture du IXe et du Xe siècle » (Cénac-Moncaut 1856 : 49). En revanche, contrairement au chevet, la nef possédait très probablement une couverture charpentée associée à des lauzes à crochet – technique qui semble en effet perdurer largement dans les Pyrénées commingeoises (Garland 1992 : 32). A bien des égards, l'architecture de l'église Notre-Dame de Brissan paraît assez semblable à celle de l'église Saint-Martin de Marignac construite dans le courant du XIe siècle et dont la première mention date des années 1120 (Curbillon 2000 : 501).



Fig. 47 : Vue de la chapelle Saint-Martin de Marignac



Fig. 48 : La chapelle Saint-Martin de Marignac avant restauration

L'un des principaux apports de cette première opération de sondage archéologique est la mise au jour d'un espace funéraire associé à l'église Notre-Dame de Brissan. Il se compose d'un premier ensemble de trois sépultures d'adulte en coffre de pierres et de tufs et couverture de dalles installées directement contre le parement extérieur du mur méridional de l'édifice. La sépulture SP07 fouillée lors de cette opération contenait un homme âgé de 30 à 59 ans associé à la réduction d'un deuxième adulte (Gleize 2007). Aménagées dans les anfractuosités du rocher, ces sépultures à coffre anthropomorphe sont caractéristiques d'un large Moyen Âge central compris entre la fin du Xe et le XIIIe siècle (Colardelle *et alii* 1996).

Un deuxième ensemble est constitué par cinq sépultures d'immature regroupées dans un secteur spécifique. Quatre de ces sépultures sont constituées de coffre et de couverture en lauzes, la cinquième est entourée par des pierres et une lauze de chant. La sépulture SP05 fouillée lors de cette opération était aménagée dans la partie inférieure du coffre d'une sépulture d'adulte partiellement vidangée pour l'occasion et contenant un enfant âgé de 6 à 7 ans.

La présence d'un espace funéraire dédié aux jeunes enfants de 1 à 7 ans au plus près de l'église est un phénomène caractéristique de l'organisation interne des cimetières médiévaux (Boissavit-Camus et Zadora-Rio 1996 ; Pérez 2015 ; Pérez 2016a). Ce phénomène se met en place aux IXe-Xe siècles et se développe

assez largement dans le courant des XIe-XIIe siècles avec le resserrement des espaces funéraires autour de l'église et la sacralisation de ce qu'il convient alors d'appeler un cimetière (Lauwers 2015 ; Pérez 2016b).

Comme le souligne M. Lauwers, « le cimetière fut le lieu par excellence de la fabrique paroissiale.[...] La mise en place du système paroissial, c'est-à-dire l'organisation de communautés polarisées par les églises locales, est étroitement liée à l'aménagement de cimetières articulés aux édifices culturels et destinés à l'ensemble des morts des communautés d'habitants » (Lauwers 2015 : 52). Dès lors, en l'absence de documentation écrite médiévale, la mise au jour d'un cimetière médiéval associé à l'église Notre-Dame de Brissan offre cependant les premiers indices concernant le statut de cet édifice et sur son rôle polarisateur d'un terroir habité dès les XIe-XIIe siècles.

Concernant la situation durant le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne, les données restent pour l'instant très minces compte tenu de la faible surface documentée en fouille. A première vue, l'absence de recoupement dans le cimetière par des sépultures en pleine terre pourrait indiquer une fréquentation de l'espace funéraire limitée dans le temps. De plus, la fonction paroissiale de l'église pourrait avoir cessé dès le XIVe siècle puisqu'elle n'apparaît pas, même comme annexe de celle d'Antichan-de-Frontignes, dans le pouillé de 1385-1387 contrairement à l'église Saint-Martin de Marignac (Corraze 1936-1937 ; Perrin et Font-Réaulx 1972) qui continuera par ailleurs à accueillir des sépultures aux XIIIe-XIVe siècles et jusqu'à l'époque moderne (Curbillon 2000 : 505-506). Ainsi, l'église Notre-Dame de Brissan a-t-elle peut-être été abandonnée dès le bas Moyen Âge. La présence d'éléments de couverture de toiture tombés sur le sol médiéval pourrait en effet indiquer un arrêt momentané de l'entretien de l'édifice.

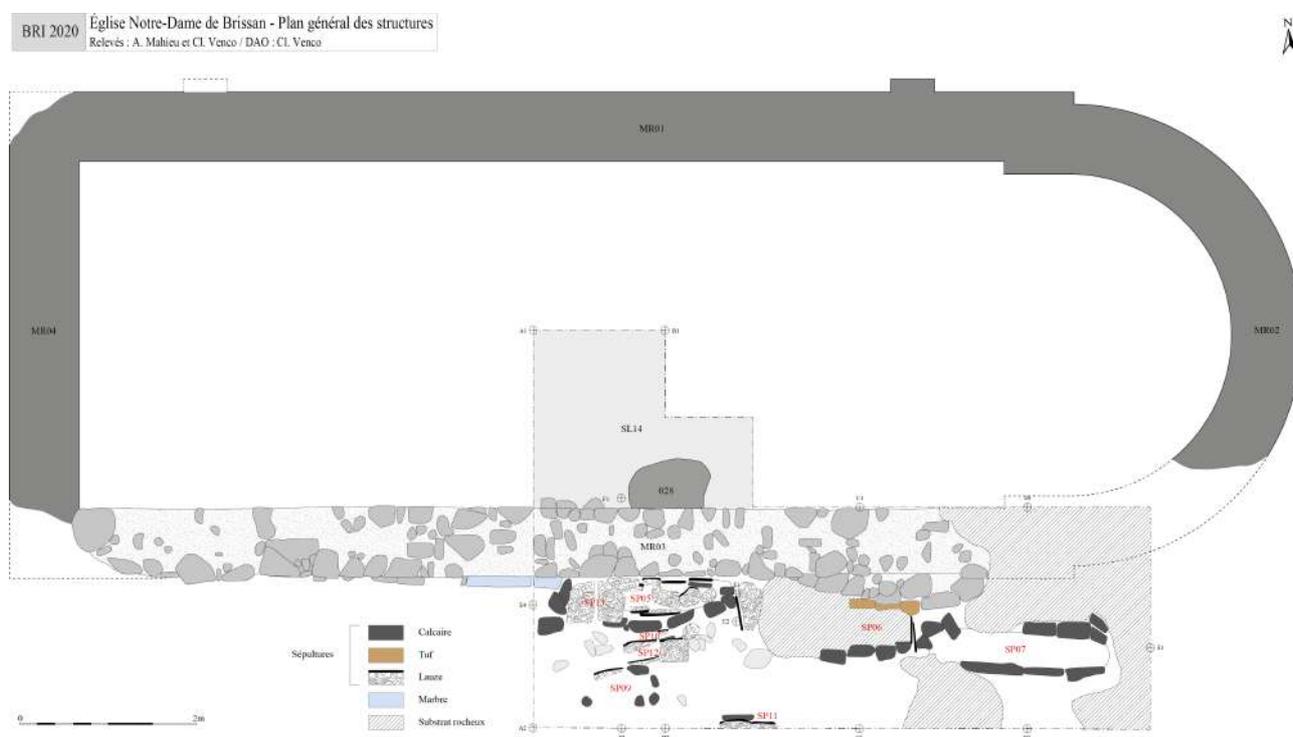


Fig. 49 : L'église Notre-Dame de Brissan et son cimetière – Plan général des structures

### III.3. LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BRISSAN (XVIIe-XVIIIe s.)

Quels que furent le statut et l'état de conservation de l'édifice durant la fin du Moyen Âge, la chapelle Notre-Dame de Brissan fait ensuite l'objet de travaux de restauration avec notamment le remplacement de la toiture de la nef et la création d'un nouveau sol (SL14). La découverte dans le remblai de nivellement préalable à l'installation de ce sol d'un double tournois de Louis XIII fournit un *terminus post quem* dans la première moitié du XVIIe siècle pour la rénovation de l'édifice. Peut-être faut-il associer à ces travaux de restauration de l'époque moderne l'attribution du vocable *Notre-Dame* qui par ailleurs n'est attesté pour aucune église paroissiale en territoire commingeois dans le pouillé de 1385-1387 et dont nous savons qu'il ne correspondait pas à la dédicace d'origine dans le cas voisin de la chapelle Notre-Dame d'Esputs à Chaum mentionnée à la fin du Xe siècle et initialement dédiée Saint-Mamet (Venco à paraître). Concernant les attributions de l'édifice durant l'époque moderne, à ce stade rien n'indique qu'il ait alors retrouvé sa fonction paroissiale, ni qu'il ait continué à accueillir des sépultures. Sans doute la chapelle était-elle à présent destinée aux fêtes et aux dévotions diverses. En tout cas, le mariage qui y est célébré en 1729 entre Pierre Fontan d'Antichan et Catherine Ferran du village voisin de Génos (Dumail 1989 : 698) constitue la seule mention de l'édifice dans les sources textuelles (Pradalié, Sablayrolles 1989 : 13). Passée cette date, la chapelle sera progressivement abandonnée, sans doute entre le milieu du XVIIIe et le début XIXe siècles puisqu'elle est décrite comme en ruines dans les années 1850 (Cénac-Moncaut 1856). Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, l'édifice servira massivement de carrière pour les matériaux de construction si bien qu'elle apparaît envahie par la végétation et dans un état de conservation quasiment identique à celui d'aujourd'hui sur la carte postale de 1925.

### III.4. PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Les résultats très prometteurs de cette première opération archéologique invitent naturellement à poursuivre les recherches tant sur l'église de Notre-Dame de Brissan que sur son environnement proche. Plusieurs axes d'étude peuvent être envisagés.

Premièrement sur l'édifice lui-même. En dépit du fait que le chevet soit inaccessible à la fouille en raison de la présence d'un imposant chêne, les recherches peuvent se prolonger dans la partie occidentale – à présent sécurisée – afin de poursuivre la documentation des différents niveaux d'occupation et des aménagements à l'intérieur de l'édifice. De plus, contrairement à la partie orientale où les fondations des murs sont posées directement sur le rocher calcaire, la partie occidentale a fait d'objet d'un remblaiement lors de la construction de l'édifice nécessitant des fondations plus puissantes. La fouille de ce remblai constructif à l'intérieur de l'édifice offrirait la possibilité de dater sa construction mais également de trancher l'hypothèse d'un bâtiment – antique ou médiéval – antérieur à l'église romane.

Deuxièmement dans le cimetière. Cette opération a mis au jour un ensemble de huit sépultures, dont

seulement deux ont été fouillées, et révélé une organisation spécifique de cet espace funéraire par la présence de sépultures d'adulte le long du mur méridional de l'édifice et d'un secteur vraisemblablement réservé aux immatures jusqu'à l'âge de 7 ans. Une poursuite des recherches avec une équipe d'anthropologues funéraires permettrait de documenter ces deux groupes de sépultures déjà mis au jour et d'étendre quelque peu la fouille vers le sud en s'éloignant de l'édifice afin de mieux jauger l'emprise et la densité de l'espace funéraire. La réalisation de datations C14 ciblées sur certains individus permettrait de donner un *terminus ante quem* pour la construction de l'édifice mais aussi de proposer des jalons chronologiques à l'utilisation de l'espace funéraire. Enfin, le bon état de conservation des squelettes constaté lors de cette opération laisse entrevoir la possibilité d'une étude plus poussée incluant la paléopathologie et l'état sanitaire dans le cas d'une fouille plus exhaustive du sondage dans l'espace funéraire.

Troisièmement, dans l'environnement proche de l'édifice. En effet, si le lien entre église rurale, cimetière et habitat est depuis longtemps établi, la nature de l'habitat polarisé par ces églises et les modalités d'organisation du terroir qui y est associé restent encore très largement méconnues dans les Pyrénées centrales. De plus, comme le soulignait Michel Lauwers, « le cimetière [...] fut également le lieu de toutes sortes de pratiques sociales qui renvoyaient au gouvernement et aux échanges, accueillant assemblées d'habitants et réunions de justice, artisans dans leurs ateliers et marchands dans leurs échoppes, divertissements et jeux rituels, lorsque ce n'était pas habitations, jardins et cultures, espaces d'ensilage et de stockage » (Lauwers 2015 : 52). Par conséquent, une extension des recherches par l'intermédiaire de quelques sondages dans l'environnement proche de l'église Notre-Dame de Brissan offrirait l'opportunité d'aborder ces questions dans des territoires de moyenne montagne habituellement à l'écart des secteurs touchés par l'archéologie préventive.

### III.5. BIBLIOGRAPHIE

**Arramond 1994** : ARRAMOND (J.-C.) (dir.), *A64 Villeneuve-de-Rivière - La Chapelle et Saint-Pierre*, D.F.S. de Sauvetage Programmé, Toulouse, SRA Midi-Pyrénées, 1994.

**Bernardi, Esposito 2009** : BERNARDI (P.) et ESPOSITO (D.), « Recyclage, récupération, emploi. Les diverses formes d'usage de l'*ancien* dans l'architecture du Xe au XIIe siècle », P. Toubert et P. Moret (éd.), *Emploi, citation, plagiat. Conduites et pratiques médiévales (Xe -XIIIe siècle)*, Madrid, 2009, p. 191-210.

**Berthe, Cursente 2001** : BERTHE (M.) et CURSENTE (B.) (éd.), *Villages pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, Toulouse, 2001.

**Boissavit-Camus et Zadora-Rio 1996** : BOISSAVIT-CAMUS (B.) et ZADORA-RIO (É.), « L'organisation spatiale des cimetières paroissiaux », H. Galinié et É. Zadora-Rio (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien, Revue archéologique du Centre de la France*, suppl. 11, 1996, p. 49-63.

**Brunet 2018** : BRUNET (S.), *Les églises de la Terre. Les communautés paysannes du Val d'Aran et des Pyrénées centrales, XIIIe-XVIIe siècle*, Toulouse, 2018.

**Catafau 2011** : CATAFAU (A.), « Petites, nombreuses, isolées? Les églises des vallées pyrénéennes. La spécificité du rôle de l'église dans la structuration du peuplement des montagnes, vallées et piémonts pyrénéens », *Domitia*, n°12, 2011, p. 73-88.

**Cénac Moncaut 1856** : CÉNAC MONCAUT (J. É. M.), *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Comminges et dans celui des Quatre-Vallées*, Tarbes-Paris, 1856, p. 49.

**Codou 2013** : CODOU (Y.), « L'église et l'habitat dans le Midi de la France aux Ve -Xe siècles », *Antiquité Tardive*, 2013, 21, p. 205-215.

**Colardelle et alii 1996** : COLARDELLE (M.), DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.) et RAYNAUD (C.), « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le Sud-Est de la Gaule », *Archéologie du cimetière chrétien. Actes du 2e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1er octobre 1994)*, Tours, 1996, p. 271-303.

**Colin 2008** : COLIN (M.-G.), *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe - Xe siècles*, Carcassonne, 2008.

**Corraze 1936-1937** : CORRAZE (R.), « Un pouillé commingeois du XIVe siècle », *Bulletin philologique et historique jusqu'en 1715 du Comité des Travaux historiques*, p. 101-227.

**Creissen et alii 2008** : CREISSEN (T.), DELHOUME (D.) et ROGER (J.), « L'église rurale et son environnement en Limousin : apports récents de l'archéologie, nouveaux axes de recherche », *Hortus Artium Medievalium*, n°14, 2008, p. 81-101.

**Corrochano 2015** : CORROCHANO (A.), « Paysages funéraires du premier Moyen Âge. L'insertion des lieux d'inhumation dans les campagnes du Midi toulousain (VIIe - XIe s.) », *Rencontres autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*, Actes de 5e rencontres du GAAF, La Riche, 5-6 avril 2013, 2015, p. 61-80.

**Curbillon 2000** : CURBILLON (T.), « Les anciennes aires d'habitat médiévales du Bavartès. L'exemple du quartier de Saint-Martin, commune de Marignac », J.-M. Minovez et R. Souriac (éd.), *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, Saint-Gaudens, 2000, p. 493-506.

**Curbillon 1999** : CURBILLON (T.), *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Age (entre Bagiry et Saint-Béat)*, Mémoire de Maîtrise, dir. G. Pradalié, Université Toulouse 2 Le Mirail, 1999.

**Cursente 1994** : CURSENTE (B.), « Église et habitat dans les villages gascons : quelques aspects topographiques (XIe-XVe s.) », M. Fixot et E. Zadora-Rio (dir.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Caen, 1994, p. 122- 131.

**Delaplace 2005** : DELAPLACE (C.) (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IVe-IXe s.)*, Paris, 2005.

**Dumail 1999** : DUMAIL (A.), *Les églises du diocèse de Comminges. Chapelles et monuments dédiés à Notre-Dame*, Saint-Gaudens, 1999, p. 129-131.

**Dumail 1989** : DUMAIL (A.), « Notre-Dame en Comminges. V. Canton de Barbazan », *Revue de Comminges*, 1989, p. 698.

**Fixot, Zadora-Rio 1994** : FIXOT (M.) et ZADORA-RIO (É.), *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale (Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989)*, Caen, 1994.

**García de Cortázar 2007** : GARCÍA DE CORTÁZAR (J.-Á.), « La organización eclesiológica del espacio en el norte de la Península Ibérica (siglos VIII-XIII) », *El espacio en la Edad Media*, Actas congresos Trans Pyrenalia, 2007, p. 17-28.

**Garland 1992** : GARLAND (E.), *L'art roman en Comminges*, Aspet, 1992.

**Gleize 2010** : GLEIZE (Y.), « Réutilisation de tombes au Moyen Âge. Choix et opportunités dans la gestion des espaces funéraires », *Archéopages*, 29, avril 2010, p. 48-55.

**Gleize 2007** : GLEIZE (Y.), « Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements: éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge », *Aquitania*, 23, 2007, p. 185-205.

**Hautefeuille 2020** : HAUTEFEUILLE (F.), « Archéologie des peuplements du premier Moyen Âge dans le sud-ouest de la France : analyse d'une anomalie », J. Hernandez, L. Schneider et J. Soulat (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve -XIe s.). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements*, Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1er-3 octobre 2015, Carcassonne, 2020, p. 227-250.

**Hautefeuille 2005** : HAUTEFEUILLE (F.), « La délimitation des territoires paroissiaux dans les pays de moyenne Garonne (Xe-XVe siècles) », *Médiévales*, 2005, n°49, p. 73-88.

**Hautefeuille 2000** : HAUTEFEUILLE (F.), « Le site médiéval de Villeneuve La Grange (Haute-Garonne) », J.-M. Minovez et R. Souriac (éd.), *Les hommes et leur patrimoine en Comminges*, Saint-Gaudens, 2000, p. 443-462.

**Hernandez et alii 2020** : HERNANDEZ (J.) SCHNEIDER (L.) et SOULAT (J.) (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve -XIe s.). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements. Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1er-3 octobre 2015*, Carcassonne, 2020.

**Lauwers 2015** : LAUWERS (M.), « Le cimetière au village ou le village au cimetière ? Spatialisation et communautarisation des rapports sociaux dans l'Occident médiéval », C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Flaran, 35, 2015, p. 41-60.

**Lauwers 2010** : LAUWERS (M.), « Circuit, cimetière, paroisse. Réflexions sur l'ancrage ecclésial des sites d'habitat (VIIe-XIIIe s.) », J.-M. Yante et A.-M. Bultot-Verleysen (éd.), *Autour du « village ». Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IVe -XIIIe siècles). Actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16-17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve, 2010, p. 301-324.

**Lauwers 2005a** : LAUWERS (M.), *Naissance du cimetière : lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, 2005.

**Lauwers 2005b** : LAUWERS (M.), « Paroisse, paroissiens et territoires. Remarques sur *parochia* dans les textes latins du Moyen Âge », *Médiévales*, 49, 2005, p. 11-32.

**Lauwers, Ripart 2007** : LAUWERS (M.) et RIPART (L.), « Représentation et gestion de l'espace dans l'Occident médiéval », J.-P. Genêt (dir.), *Rome et l'Etat moderne européen*, Rome, 2007, p. 115- 171.

**Maufras et alii 2020** : MAUFRAS (O.), HERNANDEZ (J.), ROCHETTE (M.) et THOMAS (B.), « Genèse, évolution et désertion de Missignac (Aimargues, Gard), villa des Ve -XIIIe siècles », J. Hernandez, L. Schneider et J. Soulat (dir.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (Ve -XIe s.). Dynamiques du peuplement, formes, fonctions et statuts des établissements. Actes des 36e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Montpellier, 1er-3 octobre 2015*, Carcassonne, 2020, p. 257-282.

**Mouthon 2006** : MOUTHON (F.), « Circonscriptions religieuses, territoire et communautés dans les Alpes médiévales (XIIe-XVe siècles) : une spécificité montagnarde ? », *Reti Medievali Rivista*, VII, 2006. [http://www.dssg.unifi.it/\\_RM/rivista/saggi/Mouthon.htm](http://www.dssg.unifi.it/_RM/rivista/saggi/Mouthon.htm)

**Passarius 2011** : PASSARIUS (O.), « Archéologie du cimetière paroissial dans le Midi, en contexte rural (IXe-XIVe siècle) », *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, 42, 2011, p. 29-38.

**Perez 2016a** : PEREZ (E.), « Des sépultures particulières ? Les enfants dans les espaces funéraires au Moyen Âge », M. Lauwers et A. Zémour (dir.), *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours. XXXVIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, 2016, p. 467-478.

**Perez 2016b** : PEREZ (E.), « Regroupés ou dispersés ? Évolution de la place des tout-petits dans les nécropoles et les cimetières du haut Moyen Âge (VIe-XIIe siècles) », E. Portat, M. Détante, C. Buquet-Marcon et M. Guillon (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits. Actes de la 2e Rencontre du groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, 3-4 déc. 2009, Saint-Germain-en-Laye. Condé-sur-Noireau, Gaaf*, 5, 2016, p.192-205

**Perez 2015** : PEREZ (E.), « Les enfants dans le cimetière médiéval : vers une nouvelle organisation funéraire (VIe-XIIIe siècle) », C. Treffort (dir.), *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*, Flaran, 35, 2015, p. 173-191.

**Perrin et Font-Réaulx 1972** : PERRIN (C.-E.) et FONT-RÉAULX (J. de) (éd.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.

**Pradalié, Sablayrolles 1989** : PRADALIE (G.) et SABLAYROLLES (R.), *Prospection des territoires environnants la cité antique et médiévale de Saint-Bertrand-de-Comminges*, Rapport d'activité, Toulouse, SRA, 1989, p. 13.

**Schneider 2014** : SCHNEIDER (L.), « Les églises rurales de la Gaule (Ve -VIIIe siècles). Les monuments, le lieu et l'habitat: des questions de topographie et d'espace », M. Gaillard (éd.), *L'empreinte chrétienne en Gaule du IVe au IXe siècle*, Turnhout, 2014, p. 419-468.

**Treffort 2001** : TREFFORT (C.), « Consécration de cimetière et contrôle épiscopal des lieux d'inhumation au Xe siècle », M. Kaplan (éd.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident. Etudes comparées*, Paris, 2001, p. 285-299.

**Venco 2020** : VENCO (C.), « Entre environnement urbain et espace rural. Le devenir de l'agglomération de Lugdunum/Convenae durant le premier Moyen Âge (VIe -XIe siècles apr. J.-C.) », W. Van Andringa (dir.), *Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrière, entre ville et campagne. Archéologie d'une périphérie urbaine de l'époque romaine au Moyen Âge*, Rapport de PCR (2018-2020), Toulouse, SRA Occitanie, 2020, p. 609-634.

**Venco (à paraître)** : VENCO (C.), *Nouvelles recherches archéologiques diachroniques sur le Haut-Comminges : Basse Vallée de la Neste, Bassin de Saint-Bertrand-de-Comminges, Bassin des Frontignes, Plaine de Rivière, (Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées)*, Rapport Final de Prospection Inventaire, Toulouse, SRA Occitanie, (à paraître).

**Watteaux 2003**: WATTEAUX (M.), «À propos de la «naissance du village au Moyen Âge»: la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, 2003, p. 306-318.

**Zadora-Rio 2014** : ZADORA-RIO (É.), « La mise en place des églises rurales et la formation du réseau paroissial », É. Zadora-Rio (dir.), *Atlas archéologique de Touraine*, Tours, 2014, <http://a2t.univ-tours.fr/notice.php?id=188>

**Zadora-Rio 2010** : ZADORA-RIO (É.), « Archéologie des églises et des cimetières ruraux en Languedoc : un point de vue d'Outre-Loire », *Archéologie du Midi Médiéval*, 28, 2010, p. 239-247

**Zadora-Rio 2008** : ZADORA-RIO (É.), *Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre et-Loire: la formation des territoires*, Tours, 2008.

**Zadora-Rio 2005** : ZADORA-RIO (É.), « Territoires paroissiaux et construction de l'espace vernaculaire », *Médiévales*, 2005, n°49, p. 105-120.

**Zimmermann 2005** : ZIMMERMANN (M.), « La consécration des églises en Cerdagne aux Xe et XIe siècles. Une territorialisation de la foi », *Études Roussillonnaises*, XXI, 2005, p. 65-85.

## *IV. Mise en sécurité et stabilisation de l'édifice*

Suite à l'opération de sondage archéologique, des travaux de mise en sécurité et de stabilisation des vestiges de la chapelle Notre-Dame de Brissan ont été réalisés durant 5 semaines par Thierry Chadoin et Vincent Touche, tailleurs de pierre et spécialistes de la restauration de bâtiments anciens, dans le respect de la mise en œuvre d'origine. Les pierres ont été prises directement dans la démolition de l'édifice et l'approvisionnement en sable et en chaux pour le mortier s'est fait dans les carrières locales. Cette intervention sur le bâti a consisté en la reprise des arases des murs, la restitution sur deux assises de la section manquante dans la partie méridionale de l'abside et le rejointement des pierres du mur occidental encore en élévation.

